



Société financière Definity
Rapport de gestion
Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2025

Table des matières

INTRODUCTION.....	2
1 — APERÇU DE L'ENTREPRISE.....	7
2 — ACQUISITION DES ACTIVITÉS CANADIENNES DE TRAVELERS	8
3 — PERFORMANCE FINANCIÈRE.....	10
4 — RÉSULTATS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	19
5 — CONTEXTE D'EXPLOITATION ET PERSPECTIVES.....	25
6 — SITUATION FINANCIÈRE.....	28
7 — SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS.....	33
8 — SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT	34
9 — CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE (« CIIF ») ET CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION	38
10 — JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES CRITIQUES.....	39
11 — GESTION DU RISQUE ET GOUVERNANCE D'ENTREPRISE.....	40
12 — MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES ET MESURES FINANCIÈRES ET RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR.....	42
13 — DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION.....	53
14 — DÉFINITIONS.....	53

INTRODUCTION

31 juillet 2025

La responsabilité du présent rapport de gestion incombe à la direction, et il a été approuvé par le conseil d'administration (le « conseil »). Le présent rapport de gestion a pour but de permettre aux lecteurs de comparer notre situation financière et nos résultats d'exploitation au 30 juin 2025 et pour les trois mois et les six mois clos à cette date, avec ceux des périodes correspondantes de 2024. Il devrait être lu avec nos états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (« états financiers intermédiaires ») et les notes annexes au 30 juin 2025 et pour le trimestre clos à cette date ainsi qu'avec nos états financiers consolidés audités et les notes annexes au 31 décembre 2024 et pour l'exercice clos à cette date et le rapport de gestion annuel qui se trouvent dans le rapport annuel de 2024. Certains chiffres comparatifs de la période précédente ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à celle adoptée dans le rapport de gestion du trimestre considéré. Tous les montants en dollars sont présentés en dollars canadiens. Certains totaux, totaux partiels et pourcentages contenus dans le rapport de gestion peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement. Sauf indication contraire dans le présent rapport de gestion, toutes les informations ont été préparées en date du 31 juillet 2025.

Dans le présent rapport de gestion, les termes « Definity », la « Société », « nous » et « nos » désignent la Société financière Definity et, à moins d'indication contraire ou sauf si le contexte exige une interprétation différente, ses filiales consolidées.

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Société et les notes annexes au 30 juin 2025 et pour le trimestre clos à cette date ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou « PCGR »). Nous mesurons et évaluons la performance de notre entreprise au moyen de nombreuses mesures financières. Ces mesures comprennent des « mesures financières supplémentaires », des « mesures financières non conformes aux PCGR » et des « ratios non conformes aux PCGR » (au sens défini dans le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières) inclus dans le présent rapport de gestion. Dans chaque cas, ces mesures n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR. Les mesures financières supplémentaires, les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR dont il est fait mention dans le présent rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées séparément ni comme un substitut aux fins des analyses de notre information financière présentée conformément aux PCGR.

L'information figurant dans le présent rapport de gestion comprend les mesures financières supplémentaires, les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR suivants :

Mesures financières supplémentaires :	Valeur comptable par action, sinistres liés à des catastrophes, capacité financière, primes brutes souscrites, capacité de levier et perte de souscription des unités d'exploitation abandonnées.
Mesures financières non conformes aux PCGR :	Sinistres et frais de règlement de l'année de survenance liés aux activités principales, résultat de distribution, sinistres et frais de règlement, montant net, commissions nettes, charges d'exploitation nettes, taxes sur primes nettes, frais de souscription nets, produits de souscription nets, (pertes) profits autres que d'exploitation, résultat d'exploitation, résultat d'exploitation net, évolution des sinistres des années antérieures et résultat de souscription.
Ratios non conformes aux PCGR :	Ratio des sinistres, ratio combiné, ratio des frais, rendement des capitaux propres (« RCP »), rendement des capitaux propres lié à l'exploitation (« RCP lié à l'exploitation »), résultat par action lié à l'exploitation (« RPA lié à l'exploitation ») et certains autres ratios.

Pour un complément d'information sur ces mesures financières supplémentaires, ces mesures financières non conformes aux PCGR et ces ratios non conformes aux PCGR, y compris (le cas échéant) une explication de l'utilité de ces mesures et un rapprochement quantitatif de chaque mesure financière non conforme aux PCGR avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable présentée dans nos états financiers intermédiaires, se reporter à la rubrique 12 – « Mesures financières supplémentaires et mesures financières et ratios non conformes aux PCGR ».

Le présent rapport de gestion peut comprendre des noms de produits et de marques, des noms commerciaux et des marques de commerce de Definity, de nos filiales et d'autres sociétés qui sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

MISE EN GARDE CONCERNANT L'INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion contient de l'information prospective au sens où l'entendent les lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada. L'information prospective peut se rapporter à nos affaires futures, à nos perspectives financières et aux événements ou résultats prévus et peut comprendre des énoncés relatifs à notre situation financière, à notre stratégie d'entreprise, à nos stratégies de croissance, à nos marchés potentiels, à nos budgets, à nos activités, à nos résultats financiers, à nos taxes et impôts, à notre politique en matière de dividendes, à nos plans et à nos objectifs. Notamment, les énoncés portant sur nos attentes quant aux résultats, au rendement, aux réalisations, aux perspectives ou aux occasions futurs ou sur les marchés dans lesquels nous exerçons des activités constituent de l'information prospective. On repère parfois l'information prospective par l'utilisation d'une terminologie de nature prospective comme « planifier », « viser à », « cibler », « s'attendre à », « ne pas s'attendre à », « devoir », « possibilité », « budget », « prévu », « estimer », « prévision », « projection », « perspective », « stratégie », « avoir l'intention de », « prévoir », « ne pas prévoir », « croire » ou de variations de ces mots ou expressions ou d'autres énoncés affirmatifs, au conditionnel ou au futur concernant la prise de certaines mesures, la survenance de certains événements ou l'atteinte de certains résultats. De plus, les énoncés qui portent sur des attentes, des intentions, des projections ou d'autres interprétations de situations ou d'événements futurs contiennent de l'information prospective. Les énoncés qui contiennent de l'information prospective ne traitent pas de faits historiques, mais représentent plutôt les attentes, les estimations et les projections de la direction concernant des situations ou des événements futurs éventuels. Le présent rapport de gestion contient de l'information prospective quant à l'entente conclue entre la Société et Travelers Companies, Inc. (« Travelers ») visant l'acquisition des activités canadiennes de Travelers, à l'exception des activités liées aux cautionnements et de certains secteurs d'activité choisis conservés par Travelers (« Travelers Canada »), en contrepartie d'un montant en espèces d'environ 3,3 milliards \$ (la « transaction avec Travelers ») ainsi qu'à la réalisation de l'acquisition.

Des estimations et des hypothèses ont été formulées à l'égard, entre autres, des éléments suivants : l'obtention des approbations requises relativement à la transaction avec Travelers en temps opportun et selon des conditions que la Société juge acceptables, la réalisation des avantages stratégiques, financiers et autres attendus de la transaction avec Travelers, et l'incidence des contextes économique et politique et de la conjoncture sectorielle au moment de la clôture et au cours de la période d'intégration. La réalisation de la transaction avec Travelers est assujettie aux conditions de clôture d'usage, à des droits de résiliation, et à d'autres risques et incertitudes, y compris, mais sans s'y limiter, l'obtention des approbations requises des autorités de réglementation, et rien ne garantit que la transaction avec Travelers sera réalisée. En outre, si la transaction avec Travelers a lieu, rien ne garantit que les avantages stratégiques et financiers attendus de cette transaction seront réalisés.

L'information prospective qui figure dans le présent rapport de gestion repose sur nos avis, estimations et hypothèses à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances historiques, des conditions actuelles et des faits nouveaux prévus, ainsi que d'autres facteurs que nous croyons actuellement pertinents et raisonnables dans les circonstances. Malgré le soin apporté à l'établissement et à l'examen de l'information prospective, rien ne garantit que les avis, estimations et hypothèses sous-jacents se révéleront exacts. L'information prospective est nécessairement fondée sur des avis, estimations et hypothèses que nous avons considérés comme pertinents et raisonnables à la date où l'information est présentée, mais qui sont assujettis à de nombreux facteurs qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels, notre rendement ou nos réalisations ou des événements à venir ou faits nouveaux diffèrent de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés de nature prospective, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs suivants :

- La capacité de Definity de continuer d'offrir des tarifs concurrentiels ou des caractéristiques de produits ou des services qui attirent les clients.
- La capacité de Definity d'établir pour ses produits d'assurance des prix appropriés permettant de générer un rendement acceptable, en particulier dans les provinces où l'approbation des hausses de tarifs en assurance automobile est requise en raison de l'environnement réglementaire ou qui imposent des contraintes réglementaires aux hausses de tarifs en assurance automobile.
- La capacité de Definity d'évaluer de façon appropriée les risques associés aux polices d'assurance qu'elle souscrit.
- La capacité de Definity d'évaluer et de régler les sinistres en conformité avec ses polices d'assurance.
- La capacité de Definity d'obtenir une couverture de réassurance adéquate permettant de gérer le risque.
- La capacité de Definity de prévoir avec exactitude la fréquence et la gravité des sinistres futurs, y compris la fréquence et la gravité des événements météorologiques et l'incidence des changements climatiques.
- La capacité de Definity de composer avec les pressions inflationnistes sur les coûts au moyen de mesures en matière de tarifs, de chaîne d'approvisionnement ou de gestion des coûts.
- La survenance d'événements catastrophiques imprévisibles.
- Les poursuites et les mesures réglementaires, y compris les réclamations potentielles à l'égard de la démutualisation, de notre premier appel public à l'épargne et des avantages découlant de la démutualisation qui n'ont pas été réclamés, ainsi que le traitement fiscal des montants connexes transférés à la Société, et les recours collectifs liés à la pandémie de COVID-19 qui ont été déposés et qui pourraient être déposés, ainsi que les frais juridiques connexes.
- La capacité de Definity de cibler, de réaliser et d'intégrer des acquisitions, et d'en matérialiser les avantages ou de gérer les risques qui y sont associés.
- L'incertitude quant à l'obtention des approbations requises des autorités de réglementation pour la réalisation de la transaction avec Travelers, ou leur obtention en temps opportun.
- La capacité de la Société d'améliorer son ratio combiné, d'obtenir de nouvelles affaires et de les conserver, de fidéliser des employés clés, de réaliser des synergies et de maintenir sa position sur le marché pendant l'intégration des activités acquises de Travelers et par la suite.
- La capacité de la Société de réaliser l'intégration des activités acquises de Travelers dans le respect des délais et du budget prévus.
- Les estimations et les prévisions quant aux conditions économiques et commerciales futures et aux autres facteurs relatifs à la transaction avec Travelers, et l'incidence connexe sur la croissance et l'augmentation de diverses mesures financières, y compris les prix et les modalités liés au financement connexe.
- Des événements défavorables des marchés financiers, des fluctuations des taux d'intérêt, des modifications aux politiques en matière de dividendes ou d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur nos placements ou le cours de nos actions ordinaires.

- Les changements associés à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, y compris les répercussions sur la réputation et les activités découlant des points de vue des parties prenantes à l'égard de notre approche en matière de changements climatiques ou de nos déclarations environnementales ou liées aux changements climatiques (c.-à-d. « l'écoblanchiment »), ou de ceux de notre secteur d'activité ou de nos clients.
- La capacité de Definity de gérer efficacement le risque de crédit lié à ses contreparties.
- Les fluctuations des taux de change.
- La capacité de Definity de s'acquitter de ses obligations de paiement lorsqu'elles deviennent exigibles.
- La capacité de Definity de maintenir sa cote de solidité financière ou sa cote de crédit.
- La dépendance de Definity envers des personnes clés.
- La capacité de Definity d'attirer, de perfectionner, de motiver et de maintenir en poste un nombre approprié d'employés possédant les compétences, les capacités et les connaissances requises.
- La capacité de Definity de recueillir, de stocker, de transférer ou de détruire l'information de façon appropriée.
- La dépendance de Definity à des systèmes de technologie de l'information, des logiciels, Internet, des réseaux, des centres de données, des services de communication vocale ou de données et la perturbation ou la défaillance potentielle de ces systèmes ou services, y compris la perturbation découlant du risque lié à la cybersécurité ou d'un fournisseur de services tiers.
- L'incapacité de fournisseurs clés d'assurer la prestation de services ou de fournitures comme prévu ou de respecter les modalités contractuelles ou commerciales.
- La capacité de Definity d'obtenir, de maintenir et de protéger ses droits de propriété intellectuelle et ses informations exclusives, ou d'empêcher des tiers de faire un usage non autorisé de sa technologie.
- La capacité de Definity de régir efficacement l'utilisation des modèles, de l'intelligence artificielle et des technologies d'IA générative.
- Le respect de la législation, et des modifications qui y sont apportées, ou de son interprétation ou application, ou des attentes ou exigences des autorités de surveillance, y compris les changements à l'étendue de la surveillance réglementaire, aux taux d'imposition effectifs, aux lignes directrices relatives aux fonds propres, aux normes comptables et aux méthodes actuarielles généralement reconnues.
- Les changements aux politiques gouvernementales nationales ou étrangères, notamment aux tarifs douaniers ou aux politiques commerciales, pourraient avoir une incidence négative sur l'économie canadienne et l'industrie de l'assurance de dommages ou exacerber d'autres risques pour Definity.
- Le défaut de concevoir, de mettre en œuvre et de maintenir des contrôles efficaces à l'égard de la présentation et de la divulgation de l'information financière, ce qui pourrait avoir un effet négatif important sur notre entreprise.
- Des gestes trompeurs ou illégaux commis par un employé ou un tiers, y compris la fraude dans le cadre de la souscription d'une assurance ou dans l'administration du règlement de sinistres.
- La capacité de Definity de réagir à des événements qui ont une incidence sur sa capacité d'exercer ses activités normalement.
- La capacité de Definity de mettre en œuvre sa stratégie ou de mener ses activités comme la direction le prévoit actuellement.
- Les conditions commerciales, économiques, financières, politiques et sociales générales, au Canada en particulier.
- L'émergence ou la persistance d'urgences sanitaires répandues ou de pandémies, et leur incidence sur les économies locales, nationales ou internationales, ainsi que l'augmentation de certains risques qui pourraient nuire à notre entreprise ou à nos résultats futurs.
- L'environnement concurrentiel et la nature cyclique de l'industrie de l'assurance de dommages.
- L'utilisation de technologies de pointe, d'innovations perturbatrices ou de modèles d'affaires différents par des acteurs actuels ou nouveaux sur le marché.

- Le risque lié aux réseaux de distribution, y compris la dépendance de Definity envers des courtiers pour vendre ses produits.
- Le versement de dividendes à la discrétion du conseil et selon divers facteurs et conditions à l'occasion.
- L'expiration de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCNA ») de Definity ou le lancement d'une nouvelle OPRCNA.
- La dépendance de Definity envers les résultats d'exploitation de ses filiales et la capacité de celles-ci de verser des dividendes.
- La capacité de Definity de gérer efficacement du capital et des liquidités et d'y accéder.
- Les estimations et le jugement de la direction quant à la norme IFRS 17 et ses incidences sur diverses mesures financières.
- La publicité négative périodique à l'endroit de l'industrie de l'assurance, de Definity, de la Fondation Definity Assurance ou des activités canadiennes de Travelers.
- Les estimations et les prévisions de la direction quant aux intérêts dans le réseau de distribution des courtiers et l'incidence connexe sur la croissance, le résultat et l'augmentation de diverses mesures financières.

Si ces risques ou incertitudes se concrétisaient, ou si les avis, les estimations ou les hypothèses qui sous-tendent l'information prospective se révélaient inexacts, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont prévus dans l'information prospective. Les lecteurs devraient examiner attentivement les avis, les estimations ou les hypothèses mentionnés ci-dessus et décrits plus en détail à la rubrique 11 – « Gestion du risque et gouvernance d'entreprise » de notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Même si nous avons tenté de relever ci-dessus les facteurs de risque importants en conséquence desquels les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ceux qui sont prévus dans l'information prospective, ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive et d'autres facteurs de risque que nous ne connaissons pas ou que nous ne jugeons pas importants actuellement pourraient faire en sorte que les résultats réels ou les événements futurs diffèrent sensiblement de ceux qui sont indiqués dans l'information prospective. Rien ne garantit que cette information prospective se révélera exacte, puisque les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont prévus dans cette information. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier sans réserve à l'information prospective, qui n'est valable qu'à la date à laquelle elle est formulée. L'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion représente nos attentes à la date du présent rapport de gestion (ou à la date de leur formulation par ailleurs indiquée dans celui-ci) et peut changer après cette date. Nous n'avons ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier l'information prospective, que ce soit par suite de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour d'autres raisons, et nous ne prenons aucun engagement en ce sens, sauf dans la mesure où les lois en valeurs mobilières canadiennes applicables l'exigent.

L'information prospective figurant dans le présent rapport de gestion est présentée expressément sous réserve des mises en garde qui précèdent.

1 — APERÇU DE L'ENTREPRISE

À PROPOS DE DEFINITY

Nous sommes le sixième fournisseur d'assurance de dommages au Canada, avec une part de marché de près de 4,8 %¹. Pour la période de 12 mois close le 30 juin 2025, nos primes brutes souscrites² (« PBS ») se sont chiffrées à plus de 4,6 milliards \$.

Nous proposons des produits d'assurance à l'intention des particuliers et des entreprises. Dans le cadre de nos activités d'assurance des particuliers, qui représentaient 68 % de nos PBS au premier semestre de 2025, nous offrons des produits d'assurance automobile, des biens, de la responsabilité et des animaux de compagnie aux particuliers. Nos produits d'assurance des entreprises, qui représentaient 32 % de nos PBS au premier semestre de 2025, comprennent de l'assurance de flotte, de l'assurance automobile commerciale à tarifs individuels, de l'assurance des biens, de l'assurance-responsabilité et de l'assurance spécialisée, et sont offerts à des entreprises de toutes les tailles au Canada.

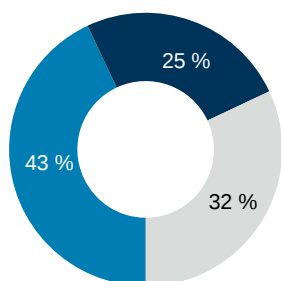
En tant qu'assureurs multicanaux, nous distribuons nos produits principalement par l'intermédiaire de courtiers ainsi que directement aux clients. Nous entretenons des relations avec un réseau d'environ 600 cabinets de courtage indépendants. Notre canal de distribution directe comprend la Compagnie d'assurance Sonnet (« Sonnet »), notre assureur pour animaux Compagnie d'assurance Petline (« Petline »), et des parties de notre offre d'assurance collective. Au premier semestre de 2025, le courtage et la distribution directe représentaient respectivement 93 % et 7 % de nos PBS totales.

Nous sommes présents à l'échelle du pays et exerçons des activités dans l'ensemble des provinces et des territoires du Canada. L'Ontario est notre marché le plus important, ayant représenté 60 % des PBS au premier semestre de 2025.

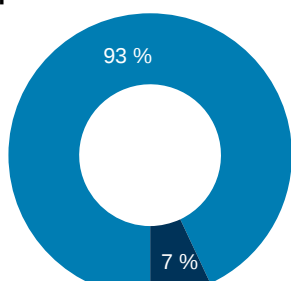
Nos activités d'assurance de dommages sont soutenues par nos activités de gestion de placements. Au 30 juin 2025, nos placements se chiffraient à environ 5,6 milliards \$. Un principe clé de notre philosophie de placement est la préservation du capital grâce à la diversification du portefeuille et à des actifs de haute qualité. Notre portefeuille de placements comprend une composante importante de placements dans des titres à revenu fixe à court terme de première qualité.

Les graphiques suivants illustrent la répartition de nos PBS pour les six mois clos le 30 juin 2025, par secteur d'activité, par canal de distribution et par territoire.

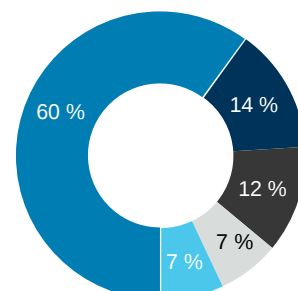
PBS pour le cumul au T2 2025



■ Auto des particuliers
■ Biens des particuliers³
■ Entreprises



■ Courtiers
■ Distribution directe



■ Ontario
■ Alberta et Prairies
■ Colombie-Britannique
■ Québec
■ Atlantique

¹ Au 31 décembre 2024, selon les produits des activités d'assurance tirés des contrats d'assurance, d'après MSA Research. La part de marché des produits des activités d'assurance de l'industrie de l'assurance de dommages au Canada est de 86,7 milliards \$ pour les 12 mois clos le 31 décembre 2024, si l'on exclut les assurances et les polices d'assurance contre les accidents et les maladies souscrites à l'extérieur du Canada, la société d'assurance hypothécaire Canada Guaranty, Genworth Financial Mortgage Insurance Company, Mortgage Insurance Company of Canada, Green Shield Canada, Insurance Corporation of British Columbia, Lloyd's Underwriters Canada, Saskatchewan Auto Fund et Saskatchewan Government Insurance.

² Les primes brutes souscrites sont une mesure financière supplémentaire. Pour de plus amples renseignements sur les mesures financières supplémentaires, les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique 12 – « Mesures financières supplémentaires et mesures financières et ratios non conformes aux PCGR ».

³ Le secteur de l'assurance des biens des particuliers comprend les produits d'assurance pour animaux de compagnie.

2 — ACQUISITION DES ACTIVITÉS CANADIENNES DE TRAVELERS

Le 27 mai 2025, nous avons annoncé avoir conclu une entente définitive avec Travelers visant l'acquisition de Travelers Canada, en contrepartie d'un montant en espèces d'environ 3,3 milliards \$. Travelers Canada est un assureur de dommages national ayant des activités multisectorielles bien établies, notamment en assurance des entreprises, en assurance spécialisée et en assurance des particuliers. La transaction avec Travelers permet à la Société d'atteindre le quatrième rang des assureurs de dommages au Canada¹ et de renforcer ainsi sa position de chef de file dans le réseau des courtiers, ainsi que d'atteindre ses objectifs financiers et de réaliser sa stratégie en matière de croissance externe.

La transaction avec Travelers est assujettie aux conditions de clôture d'usage, notamment aux approbations réglementaires de la part du ministre des Finances (Canada), et la clôture de la transaction devrait avoir lieu au premier trimestre de 2026. Une autorisation inconditionnelle en vertu de la *Loi sur la concurrence* (Canada) a été obtenue le 17 juillet 2025.

TRANSACTION HAUTEMENT STRATÉGIQUE ET JUSTIFICATION FINANCIÈRE CONVAINCANTE

La transaction avec Travelers nous permettra d'atteindre notre objectif stratégique qui consiste à devenir l'un des cinq assureurs de dommages les plus importants au Canada, avec environ 6 milliards \$ de primes annuelles combinées en 2024, en plus d'accélérer notre stratégie de croissance en tant que chef de file du marché canadien.

Transaction hautement stratégique	
Rehausser notre présence commerciale et élargir notre expertise	• La transaction avec Travelers renforcera encore davantage le secteur de l'assurance des entreprises de Definity en ajoutant environ 600 millions \$ en primes annuelles, soit une augmentation de 40 % par rapport à 2024. • L'acquisition des activités de Travelers Canada accélérera la transformation de la plateforme d'assurance des entreprises de Definity, tout en ajoutant des capacités supplémentaires en assurance maritime, en assurance responsabilité professionnelle ainsi que dans d'autres secteurs. • Definity atteindra la quatrième place sur le marché de l'assurance des entreprises au Canada, et ses capacités de souscription seront rehaussées du fait de l'acquisition d'une expertise en matière de souscription et de sinistres difficile à trouver.
Économies d'échelle au chapitre de l'assurance des particuliers	• La transaction avec Travelers devrait ajouter beaucoup d'envergure aux activités d'assurance des particuliers de Definity, soit une hausse d'environ 1 milliard \$ en primes annuelles, ou 30 % par rapport à 2024, ce qui placerait Definity parmi les cinq principaux assureurs de dommages du Canada. • L'ajout des primes de Travelers Canada à nos plateformes numériques de premier plan rendra possible une approche systémique modernisée, qui procurera la possibilité d'optimiser la performance et de rehausser l'expérience courtier dans son ensemble. • La transaction avec Travelers accroît la gamme de produits offerte et permet de présenter une offre de service homogène, facteur qui stimulera l'attractivité et la croissance du réseau de courtiers.

¹ Selon les produits des activités d'assurance tirés des contrats d'assurance pour 2024, d'après MSA Research.

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2025



Justification financière convaincante	
Transaction cadrant parfaitement avec nos objectifs financiers déclarés	• Les synergies annualisées au chapitre des charges devraient être de l'ordre de 100 millions \$ (avant impôts) et assorties de possibilités d'avantages supplémentaires pour la plateforme. • Le RCP lié à l'exploitation devrait croître de plus de 200 pdb, améliorant ainsi les rendements et permettant l'atteinte d'une croissance cible durable d'environ 15 % à moyen terme.
Optimisation du bilan au soutien de rendements rehaussés	• La transaction avec Travelers optimisera le bilan de Definity grâce au déploiement stratégique du capital excédentaire et à l'introduction du levier financier de façon prudente et durable. • L'utilisation relative de la capacité financière de Definity devrait donner lieu à une hausse notable du RCP lié à l'exploitation, tout en permettant le maintien d'un solide niveau de capital réglementaire. • Le ratio d'endettement¹ de Definity devrait revenir à notre cible à long terme dans les 24 mois suivant la clôture, et le ratio du test du capital minimal (« TCM ») réglementaire devrait rester au-dessus de notre cible de 190 %.

Note :

1) Le ratio d'endettement ne tient pas compte du capital excédentaire de La Compagnie d'Assurance Travelers du Canada et de la Compagnie d'assurance générale Dominion du Canada, qui s'établit à environ 1 milliard \$.

FINANCEMENT DE L'ACQUISITION

Nous entendons financer la contrepartie en espèces de 3,4 milliards \$, y compris les coûts de transaction prévus de 100 millions \$, au moyen de capitaux propres, du capital excédentaire et d'emprunts.

Capitaux propres	• Le 11 juin 2025, nous avons réalisé des placements privés simultanés d'actions ordinaires auprès de notre investisseur central (le fonds en fiducie du Healthcare of Ontario Pension Plan), représentant 19,9 % du produit brut, et d'un groupe de preneurs fermes, pour un produit brut total de 375,2 millions \$ (déduction faite du paiement des commissions des preneurs fermes et net de l'impôt applicable) au moyen de l'émission de 5 782 256 actions ordinaires.
Capital excédentaire	• Un montant total de 1,5 milliard \$ en capital excédentaire, représentant 0,5 milliard \$ de capital excédentaire de la Société (compte non tenu de l'incidence des mobilisations de capitaux) et 1,0 milliard \$ de capital excédentaire de Travelers Canada. • Le capital excédentaire de Travelers Canada devrait être financé au moyen d'un prêt à terme lié au capital excédentaire à la clôture de la transaction, le dessaisissement du capital excédentaire étant prévu dans les six mois suivant la clôture de la transaction, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation.
Emprunts	• De nouveaux emprunts de 1,6 milliard \$, qui devraient se composer de financement par obligations, de nouvelles facilités bancaires et de prélèvements sur notre facilité de crédit renouvelable existante. La répartition réelle du financement dépendra des conditions du marché, ainsi que de notre situation financière et de nos perspectives financières au moment du financement.

En mai 2025, nous avons conclu un contrat de change à terme qui est conditionnel à la clôture de l'acquisition. Ce contrat couvre le prix d'acquisition, qui sera fixé à environ 2,4 milliards \$ américains, contre le risque de fluctuations défavorables du change entre la date de l'annonce et la date de clôture de l'acquisition. Nous ne sommes exposés à aucun risque financier lié au contrat de change à terme si la transaction avec Travelers n'est pas réalisée.

Nous avons engagé des frais liés aux acquisitions de 41,2 millions \$ et des frais d'intégration de 1,8 million \$ au cours des six mois clos le 30 juin 2025 relativement à la transaction avec Travelers.

3 — PERFORMANCE FINANCIÈRE

FAITS SAILLANTS

- La croissance des primes brutes souscrites¹ a été de 9,1 % au deuxième trimestre de 2025 si l'on exclut les primes dans l'unité d'exploitation abandonnée pour les deux périodes grâce à la hausse sous-jacente des tarifs en assurance auto des particuliers et à la croissance du nombre d'unités, à la persistance de conditions de marché fermes dans le secteur des biens des particuliers et à l'exécution robuste en assurance des entreprises.
- Le ratio combiné² a été de 92,9 % au deuxième trimestre de 2025, ce qui reflète une solide performance axée sur la rigueur en assurance des entreprises et en assurance des particuliers, en raison de l'amélioration de la rentabilité de Sonnet, d'efficacités continues en matière de dépenses et d'un niveau moins élevé que prévu de sinistres liés aux catastrophes¹.
- Le résultat d'exploitation net³ s'est chiffré à 98,9 millions \$ au deuxième trimestre de 2025, comparativement à 109,1 millions \$ au deuxième trimestre de 2024, pour un RPA² lié à l'exploitation de 0,84 \$ par action; le RCP² lié à l'exploitation sur une période de 12 mois continus s'est établi à 9,6 %.
- La situation financière est demeurée solide, la valeur comptable par action¹ s'établissant à 31,39 \$, soit une hausse de 19,9 % sur un an, compte tenu de nos placements privés d'actions annoncés le 27 mai visant à financer partiellement l'acquisition de Travelers Canada.
- Nous avons accéléré notre stratégie de croissance en annonçant l'acquisition de Travelers Canada pour 3,3 milliards \$, qui présente une compatibilité stratégique et une justification financière convaincante, en plus de permettre des économies d'échelle.

Notes :

1) Les primes brutes souscrites, les sinistres liés aux catastrophes et la valeur comptable par action sont des mesures financières supplémentaires.

2) Le ratio combiné, le RCP lié à l'exploitation et le RPA lié à l'exploitation sont des ratios non conformes aux PCGR.

3) Le résultat d'exploitation net est une mesure financière non conforme aux PCGR.

Pour de plus amples renseignements sur les mesures financières supplémentaires, les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique 12 – « Mesures financières supplémentaires et mesures financières et ratios non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2025



RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le tableau ci-dessous résume nos états du résultat intermédiaires pour les trois mois et les six mois clos les 30 juin 2025 et 2024.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Trois mois clos les 30 juin			Six mois clos les 30 juin		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
Produits des activités d'assurance	1 162,1 \$	1 046,1 \$	116,0 \$	2 274,0 \$	2 038,0 \$	236,0 \$
Charges afférentes aux activités d'assurance	(976,3)	(839,9)	(136,4)	(1 934,3)	(1 698,6)	(235,7)
Charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus	(41,5)	(40,0)	(1,5)	(72,1)	(49,6)	(22,5)
Résultat des activités d'assurance	144,3 \$	166,2 \$	(21,9) \$	267,6 \$	289,8 \$	(22,2) \$
Produits nets des placements	50,7	49,9	0,8	100,5	98,1	2,4
Profits comptabilisés sur les placements à la JVRN	14,1	8,9	5,2	66,3	33,9	32,4
Produits de placement	64,8 \$	58,8 \$	6,0 \$	166,8 \$	132,0 \$	34,8 \$
Charges financières afférentes aux contrats d'assurance émis	(15,6)	(54,2)	38,6	(72,9)	(71,0)	(1,9)
Produits financiers afférents aux contrats de réassurance détenus	1,2	4,7	(3,5)	7,1	6,1	1,0
Résultat financier net d'assurance	(14,4) \$	(49,5) \$	35,1 \$	(65,8) \$	(64,9) \$	(0,9) \$
Résultat net d'assurance et de placement	194,7	175,5	19,2	368,6	356,9	11,7
Produits tirés de la distribution	62,9	48,4	14,5	111,9	88,8	23,1
Autres charges	(139,0)	(79,5)	(59,5)	(236,0)	(159,2)	(76,8)
Charge d'intérêts	(2,5)	(3,1)	0,6	(5,1)	(5,0)	(0,1)
Résultat avant impôt sur le résultat	116,1 \$	141,3 \$	(25,2) \$	239,4 \$	281,5 \$	(42,1) \$
Charge d'impôt sur le résultat	(37,8)	(35,9)	(1,9)	(68,3)	(70,4)	2,1
Résultat net	78,3 \$	105,4 \$	(27,1) \$	171,1 \$	211,1 \$	(40,0) \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	75,1	103,8	(28,7)	167,1	209,0	(41,9)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	3,2	1,6	1,6	4,0	2,1	1,9
Résultat par action ordinaire, de base (en dollars)	0,65 \$	0,90 \$	(27,8) %	1,46 \$	1,82 \$	(19,8) %
Résultat par action ordinaire, dilué (en dollars)	0,64 \$	0,89 \$	(28,1) %	1,43 \$	1,79 \$	(20,1) %

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2025



Le tableau ci-dessous présente certaines des mesures financières supplémentaires que nous utilisons pour évaluer la performance de notre entreprise pour les trois mois et les six mois clos les 30 juin 2025 et 2024.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Trois mois clos les 30 juin			Six mois clos les 30 juin		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
Primes brutes souscrites ¹	1 337,4 \$	1 239,7 \$	7,9 %	2 367,5 \$	2 195,3 \$	7,8 %
Produits de souscription nets ²	1 048,8	949,4	10,5 %	2 050,6	1 854,7	10,6 %
Résultat de souscription ²	74,6	93,7	(19,1)	129,6	148,5	(18,9)
Résultat de distribution ²	21,9	17,2	4,7	32,9	27,2	5,7
Résultat d'exploitation ²	130,9	146,2	(15,3)	231,4	246,5	(15,1)
(Pertes) profits autres que d'exploitation ²	(19,5)	(7,5)	(12,0)	2,3	32,1	(29,8)
Résultat d'exploitation net ²	98,9	109,1	(10,2)	174,8	185,2	(10,4)
Résultat d'exploitation par action ordinaire (en dollars) ³	0,84 \$	0,94 \$	(10,6) %	1,50 \$	1,59 \$	(5,7) %
Valeur comptable par action (en dollars) ¹	31,39 \$	26,17 \$	19,9 %	31,39 \$	26,17 \$	19,9 %
Ratio des sinistres ³	63,2 %	60,0 %	3,2 pts	63,7 %	61,2 %	2,5 pts
Ratio des frais ³	29,7 %	30,1 %	(0,4) pt	30,0 %	30,8 %	(0,8) pt
Ratio combiné ³	92,9 %	90,1 %	2,8 pts	93,7 %	92,0 %	1,7 pt
Rendement des capitaux propres ³	12,2 %	13,6 %	(1,4) pt	12,2 %	13,6 %	(1,4) pt
Rendement des capitaux propres lié à l'exploitation ³	9,6 %	10,8 %	(1,2) pt	9,6 %	10,8 %	(1,2) pt

Notes :

- 1) Les primes brutes souscrites et la valeur comptable par action sont des mesures financières supplémentaires.
- 2) Les produits de souscription nets, le résultat de souscription, le résultat de distribution, le résultat d'exploitation, les (pertes) profits autres que d'exploitation et le résultat d'exploitation net sont des mesures financières non conformes aux PCGR.
- 3) Le ratio des sinistres, le ratio des frais, le ratio combiné, le RCP, le RCP lié à l'exploitation et le RPA lié à l'exploitation sont des ratios non conformes aux PCGR.

Pour de plus amples renseignements sur les mesures financières supplémentaires, les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique 12 – « Mesures financières supplémentaires et mesures financières et ratios non conformes aux PCGR ».

PRIMES BRUTES SOUSCRITES

Les PBS pour le deuxième trimestre de 2025 ont augmenté de 97,7 millions \$, ou 7,9 %, par rapport au deuxième trimestre de 2024, grâce à la croissance de tous nos secteurs d'activité. La croissance des PBS a été de 9,1 %, compte non tenu des primes dans l'unité d'exploitation abandonnée pour les deux périodes. Les PBS en assurance des particuliers ont augmenté de 6,9 % (8,6 % si l'on exclut les primes dans l'unité d'exploitation abandonnée pour les deux périodes) en raison de la hausse des tarifs en assurance auto et des hausses du nombre d'unités, de même que d'une hausse continue des tarifs en assurance des biens. Les PBS en assurance des entreprises ont augmenté de 10,0 % en raison des taux élevés de rétention et des tarifs atteints, ainsi que de l'expansion continue de nos capacités liées aux petites entreprises et aux solutions spécialisées. Pour le cumul de l'exercice, les PBS ont augmenté de 172,2 millions \$, ou 7,8 %, par rapport à la période correspondante de 2024. Les PBS ont augmenté de 6,8 % en assurance des particuliers et de 10,0 % en assurance des entreprises.

Pour de plus amples renseignements sur les primes par secteur d'activité, se reporter à la rubrique 4 – « Résultats par secteur d'activité ».

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2025



RÉSULTAT DE SOUSCRIPTION

La composition du ratio combiné pour les trois mois et les six mois clos les 30 juin 2025 et 2024 est comme suit :

	Trois mois clos les 30 juin						Six mois clos les 30 juin					
	2025		2024		Variation		2025		2024		Variation	
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	(\$)	Ratio ¹	(\$)	Ratio ¹	(\$)	Ratio	(\$)	Ratio ¹	(\$)	Ratio ¹	(\$)	Ratio
Produits de souscription nets ²	1 048,8 \$		949,4 \$		99,4 \$	10,5 %	2 050,6 \$		1 854,7 \$		195,9 \$	10,6 %
Sinistres et frais de règlement, montant net ²	662,3	63,2 %	569,4	60,0 %	92,9	3,2 pts	1 305,5	63,7 %	1 135,8	61,2 %	169,7	2,5 pts
Frais de souscription nets ²	311,9	29,7 %	286,3	30,1 %	25,6	(0,4) pt	615,5	30,0 %	570,4	30,8 %	45,1	(0,8) pt
Résultat de souscription ²	74,6		93,7		(19,1)		129,6		148,5		(18,9)	
Ratio combiné ³		92,9 %		90,1 %		2,8 pts		93,7 %		92,0 %		1,7 pt

Notes :

- 1) Le ratio présenté pour chacun des postes correspond à la mesure financière exprimée en pourcentage des produits de souscription nets.
- 2) Les produits de souscription nets, les sinistres et frais de règlement, montant net, les frais de souscription nets et le résultat de souscription sont des mesures financières non conformes aux PCGR.
- 3) Le ratio combiné est un ratio non conforme aux PCGR.

Pour de plus amples renseignements sur les mesures financières supplémentaires, les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique 12 – « Mesures financières supplémentaires et mesures financières et ratios non conformes aux PCGR ».

La croissance des produits de souscription nets est principalement attribuable à la croissance élevée des PBS des 12 derniers mois cumulées en 2025.

Pour le deuxième trimestre de 2025, le résultat de souscription s'est chiffré à 74,6 millions \$ et le ratio combiné, à 92,9 %, comparativement à respectivement 93,7 millions \$ et 90,1 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le ratio combiné a été bon au deuxième trimestre de 2025, mais a augmenté par rapport au très faible niveau du deuxième trimestre de 2024, en raison de l'augmentation des sinistres liés aux catastrophes et du ratio des sinistres de l'année de survenance liés aux activités principales en assurance des entreprises. Ces facteurs ont été contrebalancés par l'amélioration de la rentabilité de Sonnet et les efficacités continues en matière de dépenses.

Pour le cumul de l'exercice, le résultat de souscription a diminué de 18,9 millions \$, ce qui a donné lieu à un ratio combiné de 93,7 %, comparativement à 92,0 % en 2024, en raison des mêmes facteurs qu'au deuxième trimestre.

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2025

SINISTRES ET FRAIS DE RÈGLEMENT, MONTANT NET

La composition du ratio des sinistres pour les trois mois et les six mois clos les 30 juin 2025 et 2024, qui illustre l'incidence des sinistres et frais de règlement engagés de l'année de survenance liés aux activités principales, des sinistres liés aux catastrophes et de l'évolution des sinistres des années antérieures, est comme suit :

	Trois mois clos les 30 juin						Six mois clos les 30 juin					
	2025		2024		Variation		2025		2024		Variation	
	(\$)	Ratio ¹	(\$)	Ratio ¹	(\$)	Ratio	(\$)	Ratio ¹	(\$)	Ratio ¹	(\$)	Ratio
(en millions de dollars, sauf indication contraire)												
Sinistres et frais de règlement de l'année de survenance liés aux activités principales ²	638,7 \$	61,0 %	569,7 \$	60,0 %	69,0 \$	1,0 pt	1 252,7 \$	61,2 %	1 114,1 \$	60,0 %	138,6 \$	1,2 pt
Sinistres liés aux catastrophes ³ .	41,2	3,9 %	14,8	1,6 %	26,4	2,3 pts	91,2	4,4 %	48,2	2,6 %	43,0	1,8 pt
Évolution favorable des sinistres des années antérieures ²	(17,6)	(1,7) %	(15,1)	(1,6) %	(2,5)	(0,1) pt	(38,4)	(1,9) %	(26,5)	(1,4) %	(11,9)	(0,5) pt
Sinistres et frais de règlement, montant net ⁴	<u>662,3 \$</u>	<u>63,2 %</u>	<u>569,4 \$</u>	<u>60,0 %</u>	<u>92,9 \$</u>	<u>3,2 pts</u>	<u>1 305,5 \$</u>	<u>63,7 %</u>	<u>1 135,8 \$</u>	<u>61,2 %</u>	<u>169,7 \$</u>	<u>2,5 pts</u>

Notes :

- 1) Le ratio présenté pour chacun des postes correspond à la mesure financière exprimée en pourcentage des produits de souscription nets. Le ratio présenté pour les sinistres et frais de règlement de l'année de survenance liés aux activités principales, les sinistres liés aux catastrophes et l'évolution favorable des sinistres des années antérieures, exprimé en pourcentage des produits de souscription nets, est un ratio non conforme aux PCGR.
- 2) Les sinistres et frais de règlement de l'année de survenance liés aux activités principales, et l'évolution favorable des sinistres des années antérieures sont des mesures financières non conformes aux PCGR.
- 3) Les sinistres liés aux catastrophes sont une mesure financière supplémentaire.
- 4) Le ratio présenté pour ce poste est le ratio des sinistres, lequel est un ratio non conforme aux PCGR.

Pour de plus amples renseignements sur les mesures financières supplémentaires, les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique 12 – « Mesures financières supplémentaires et mesures financières et ratios non conformes aux PCGR ».

Le ratio des sinistres de l'année de survenance liés aux activités principales, qui exclut les sinistres liés aux catastrophes et l'évolution des sinistres des années antérieures, a augmenté au deuxième trimestre de 2025 et pour le cumul de l'exercice en raison du secteur de l'assurance des entreprises.

Les sinistres liés aux catastrophes pour le deuxième trimestre de 2025 et le cumul de l'exercice ont augmenté par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Au deuxième trimestre de 2025, nous avons été touchés surtout par les pluies intenses et les tempêtes de vent en Ontario et au Québec, et les feux de forêt au Manitoba.

Au deuxième trimestre de 2025, l'évolution favorable des sinistres des années antérieures a augmenté légèrement. Pour le cumul de l'exercice, l'évolution favorable des sinistres des années antérieures a augmenté, particulièrement en assurance des biens des particuliers et en assurance des entreprises.

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2025



FRAIS DE SOUSCRIPTION NETS

Les principales composantes des frais de souscription nets et du ratio des frais pour les trois mois et les six mois clos les 30 juin 2025 et 2024 sont comme suit :

	Trois mois clos les 30 juin				Variation		Six mois clos les 30 juin				Variation	
	2025		2024				2025		2024			
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	(\$)	Ratio ¹	(\$)	Ratio ¹	(\$)	Ratio	(\$)	Ratio ¹	(\$)	Ratio ¹	(\$)	Ratio
Commissions nettes ²	150,6 \$	14,4 %	136,6 \$	14,4 %	14,0 \$	- pt	297,8 \$	14,5 %	270,4 \$	14,6 %	27,4 \$	(0,1) pt
Charges d'exploitation nettes ²	121,8	11,5 %	113,1	11,8 %	8,7	(0,3) pt	240,6	11,7 %	229,5	12,4 %	11,1	(0,7) pt
Taxes sur primes nettes ²	39,5	3,8 %	36,6	3,9 %	2,9	(0,1) pt	77,1	3,8 %	70,5	3,8 %	6,6	- pt
Frais de souscription nets ^{2, 3}	311,9 \$	29,7 %	286,3 \$	30,1 %	25,6 \$	(0,4) pt	615,5 \$	30,0 %	570,4 \$	30,8 %	45,1 \$	(0,8) pt

Notes :

- 1) Le ratio présenté pour chacun des postes correspond à la mesure financière exprimée en pourcentage des produits de souscription nets. Le ratio présenté pour les commissions nettes, les charges d'exploitation nettes et les taxes sur primes nettes, exprimé en pourcentage des produits de souscription nets, est un ratio non conforme aux PCGR.
 - 2) Les commissions nettes, les charges d'exploitation nettes, les taxes sur primes nettes et les frais de souscription nets sont des mesures financières non conformes aux PCGR.
 - 3) Le ratio présenté pour ce poste est le ratio des frais, lequel est un ratio non conforme aux PCGR.
- Pour de plus amples renseignements sur les mesures financières supplémentaires, les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique 12 – « Mesures financières supplémentaires et mesures financières et ratios non conformes aux PCGR ».

Le ratio des commissions nettes au deuxième trimestre de 2025 et pour le cumul de l'exercice a été stable par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Le ratio des commissions nettes a bénéficié de la compensation des commissions liée aux affaires souscrites par l'intermédiaire de nos courtiers détenus majoritairement.

Le ratio des charges d'exploitation nettes s'est amélioré au deuxième trimestre de 2025 et au cumul de l'exercice en raison de l'attention continue que nous portons à la gestion rigoureuse des charges jumelée aux avantages attribuables à l'accroissement de notre envergure.

PRODUITS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

La croissance des produits des activités d'assurance a été de 11,1 % au deuxième trimestre de 2025 (11,6 % pour le cumul de l'exercice) et elle est attribuable à la forte croissance des PBS des 12 derniers mois cumulées en 2025 dans tous nos secteurs.

RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Le résultat des activités d'assurance a diminué de 21,9 millions \$ au deuxième trimestre de 2025 et de 22,2 millions \$ pour le cumul de l'exercice en raison de l'augmentation des sinistres liés aux catastrophes.

PRODUITS NETS DES PLACEMENTS

La composition des produits nets des placements pour les trois mois et les six mois clos les 30 juin 2025 et 2024 est comme suit :

(en millions de dollars)	Trois mois clos les 30 juin			Six mois clos les 30 juin		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
Produit d'intérêts	43,1 \$	41,5 \$	1,6 \$	86,9 \$	82,5 \$	4,4 \$
Produits de dividendes	8,9	10,0	(1,1)	16,5	18,8	(2,3)
Frais de placement	(1,3)	(1,6)	0,3	(2,9)	(3,2)	0,3
Produits nets des placements	50,7 \$	49,9 \$	0,8 \$	100,5 \$	98,1 \$	2,4 \$

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2025



Les produits nets des placements ont augmenté au deuxième trimestre de 2025 et pour le cumul de l'exercice en raison d'une hausse du produit d'intérêts attribuable à la hausse des obligations, contrebalancée en partie par la baisse des produits de dividendes, alors que nous avons réduit nos placements dans des actions ordinaires au premier trimestre de 2025.

Compte tenu de l'apport prévu des produits tirés des placements privés d'actions ordinaires, nous prévoyons des produits nets des placements d'environ 205 millions \$ en 2025.

RÉSULTAT DE DISTRIBUTION

Le résultat de distribution a augmenté pour se fixer à 21,9 millions \$ au deuxième trimestre de 2025, comparativement à 17,2 millions \$ au deuxième trimestre de 2024, ce qui s'explique surtout par les apports des acquisitions, combinés à une solide croissance interne sous-jacente. Pour le cumul de l'exercice, le résultat de distribution s'est établi à 32,9 millions \$ en 2025, comparativement à 27,2 millions \$ en 2024.

Au premier semestre de 2025, nous avons conclu plusieurs acquisitions de courtiers pour un prix d'acquisition total d'environ 144 millions \$ (sous réserve d'ajustements postérieurs à la clôture).

(PERTES) PROFITS AUTRES QUE D'EXPLOITATION

La composition des (pertes) profits autres que d'exploitation pour les trois mois et les six mois clos les 30 juin 2025 et 2024 est comme suit :

(en millions de dollars)	Trois mois clos les 30 juin			Six mois clos les 30 juin		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
Profits comptabilisés sur les placements à la JVRN	14,1 \$	8,9 \$	5,2 \$	66,3 \$	33,9 \$	32,4 \$
Actualisation ¹	31,3	36,7	(5,4)	62,5	65,4	(2,9)
Ajustement au titre du risque ¹	0,5	(1,3)	1,8	(0,7)	3,7	(4,4)
Charges financières afférentes aux contrats d'assurance émis	(15,6)	(54,2)	38,6	(72,9)	(71,0)	(1,9)
Produits financiers afférents aux contrats de réassurance détenus	1,2	4,7	(3,5)	7,1	6,1	1,0
Perte de souscription des unités d'exploitation abandonnées ²	(3,8)	-	(3,8)	(6,4)	-	(6,4)
Charges liées à la démutualisation, moins les intérêts sur la trésorerie soumise à restrictions ³	(1,5)	1,2	(2,7)	(3,3)	2,4	(5,7)
Amortissement des immobilisations incorporelles comptabilisées lors de regroupements d'entreprises ³	(6,7)	(6,2)	(0,5)	(13,2)	(12,7)	(0,5)
Frais liés aux acquisitions ³	(41,6)	(0,1)	(41,5)	(43,1)	(0,3)	(42,8)
Frais d'intégration ³	(1,8)	-	(1,8)	(1,8)	-	(1,8)
Profit à la vente de biens ³	5,9	-	5,9	5,9	-	5,9
Autres ^{3, 4}	(1,5)	2,8	(4,3)	1,9	4,6	(2,7)
(Pertes) profits autres que d'exploitation ⁵	<u>(19,5) \$</u>	<u>(7,5) \$</u>	<u>(12,0) \$</u>	<u>2,3 \$</u>	<u>32,1 \$</u>	<u>(29,8) \$</u>

Notes :

- 1) Inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance et dans les charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus dans les états financiers intermédiaires.
 - 2) La perte de souscription des unités d'exploitation abandonnées est une mesure financière supplémentaire.
 - 3) Inclus dans les autres charges de nos états financiers intermédiaires.
 - 4) Le poste « Autres » comprend des charges ou des produits divers qui, de l'avis de la direction, ne font pas partie de nos activités d'assurance et qui, pris individuellement ou globalement, ne sont pas importants, comme les profits ou les pertes afférents aux fonds de capital de risque spécialisé en technologie financière.
 - 5) Les (pertes) profits autres que d'exploitation sont une mesure financière non conforme aux PCGR.
- Pour de plus amples renseignements sur les mesures financières supplémentaires, les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique 12 – « Mesures financières supplémentaires et mesures financières et ratios non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2025



Les pertes autres que d'exploitation au deuxième trimestre de 2025 ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des frais liés aux acquisitions découlant des honoraires conditionnels afférents au contrat de change et des honoraires de conseillers financiers et juridiques afférents à la transaction avec Travelers. Cette hausse a été contrebalancée en partie par la baisse des charges financières découlant des contrats d'assurance émis. Les charges financières afférentes aux contrats d'assurance émis au deuxième trimestre de 2025 ont diminué en raison d'une augmentation de la courbe de rendement, comparativement à une baisse au deuxième trimestre de 2024.

Pour le cumul de l'exercice, les profits autres que d'exploitation ont diminué en raison principalement de la hausse des frais liés aux acquisitions, contrebalancée en partie par la hausse des profits comptabilisés sur les placements à la JVRN. Pour le cumul de l'exercice, les profits comptabilisés sur les placements à la JVRN ont augmenté en 2025 par rapport à 2024 en raison principalement des profits de réévaluation à la valeur de marché des obligations, partiellement contrebalancés par la baisse des profits sur les actions privilégiées.

UNITÉS D'EXPLOITATION ABANDONNÉES

Le 13 juin 2024, Sonnet a annoncé avoir présenté au Surintendant des assurances de l'Alberta un avis d'intention de mettre progressivement fin à ses activités d'assurance automobile en Alberta à compter du 13 décembre 2024. Depuis la date du retrait, Sonnet n'émet plus de nouvelles polices d'assurance automobile et n'effectue plus de renouvellements en Alberta. Le secteur de l'assurance habitation de Sonnet en Alberta n'est pas touché par ce changement. Pour tenir compte de cette décision, à compter du 1^{er} juillet 2024, nous avons présenté les activités d'assurance automobile de Sonnet en Alberta de façon prospective dans les unités d'exploitation abandonnées en dehors des résultats d'exploitation dans le rapport de gestion.

La composition de la perte de souscription des unités d'exploitation abandonnées pour les trois mois et les six mois clos le 30 juin 2025 est comme suit :

	Trois mois clos le 30 juin	Six mois clos le 30 juin
	2025	2025
(en millions de dollars)		
Produits de souscription nets ²	5,3 \$	13,4 \$
Sinistres et frais de règlement, montant net ²	(7,5)	(15,7)
Frais de souscription nets ²	(1,6)	(4,1)
Perte de souscription des unités d'exploitation abandonnées ¹	(3,8) \$	(6,4) \$

Notes :

1) La perte de souscription des unités d'exploitation abandonnées est une mesure financière supplémentaire.

2) Les produits de souscription nets, les sinistres et frais de règlement, montant net, et les frais de souscription nets sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

Pour de plus amples renseignements sur les mesures financières supplémentaires, les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique 12 – « Mesures financières supplémentaires et mesures financières et ratios non conformes aux PCGR ».

RÉSULTAT NET

Le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires a été de 75,1 millions \$ au deuxième trimestre de 2025, comparativement à 103,8 millions \$ au deuxième trimestre de 2024. La baisse est attribuable aux frais liés aux acquisitions et à la hausse des sinistres liés aux catastrophes. Pour le cumul de l'exercice, le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est élevé à 167,1 millions \$, comparativement à 209,0 millions \$ pour la période correspondante en 2024. La diminution est attribuable aux mêmes facteurs qu'au deuxième trimestre de 2025, ces facteurs étant contrebalancés en partie par des profits comptabilisés sur les placements.

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2025



RÉSULTAT D'EXPLOITATION NET

La composition du résultat d'exploitation net pour les trois mois et les six mois clos les 30 juin 2025 et 2024 est comme suit :

(en millions de dollars)	Trois mois clos les 30 juin			Six mois clos les 30 juin		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
Résultat de souscription ¹	74,6 \$	93,7 \$	(19,1) \$	129,6 \$	148,5 \$	(18,9) \$
Produits nets des placements	50,7	49,9	0,8	100,5	98,1	2,4
Résultat de distribution ¹	21,9	17,2	4,7	32,9	27,2	5,7
Part du résultat de distribution attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(7,0)	(4,3)	(2,7)	(10,4)	(6,5)	(3,9)
Charge d'intérêts.....	(2,5)	(3,1)	0,6	(5,1)	(5,0)	(0,1)
Charges du siège social ²	(9,0)	(7,5)	(1,5)	(17,8)	(14,2)	(3,6)
Autres ²	2,2	0,3	1,9	1,7	(1,6)	3,3
Résultat d'exploitation ¹	130,9 \$	146,2 \$	(15,3) \$	231,4 \$	246,5 \$	(15,1) \$
Charge d'impôt sur le résultat d'exploitation	(32,0)	(37,1)	5,1	(56,6)	(61,3)	4,7
Résultat d'exploitation net ¹	98,9 \$	109,1 \$	(10,2) \$	174,8 \$	185,2 \$	(10,4) \$

Notes :

1) Le résultat de souscription, le résultat de distribution, le résultat d'exploitation et le résultat d'exploitation net sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

2) Inclus dans les autres charges de nos états financiers intermédiaires.

Pour de plus amples renseignements sur les mesures financières supplémentaires, les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique 12 – « Mesures financières supplémentaires et mesures financières et ratios non conformes aux PCGR ».

Le résultat d'exploitation net a diminué au deuxième trimestre de 2025 et pour le cumul de l'exercice en raison d'une diminution du résultat de souscription découlant de la hausse des sinistres liés aux catastrophes, contrebalancée en partie par une diminution du ratio des frais et une augmentation du résultat de distribution.

CHARGE D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le rapprochement de l'impôt sur le résultat calculé selon le taux d'imposition prévu par la loi au Canada et le taux d'imposition effectif sur le résultat d'exploitation net est présenté dans le tableau qui suit :

	Trois mois clos les 30 juin			Six mois clos les 30 juin		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
Taux d'imposition prévus par la loi.....	26,3 %	26,3 %	- pt	26,3 %	26,3 %	- pt
Produits des placements non assujettis à l'impôt.....	(1,5) %	(1,6) %	0,1 pt	(1,8) %	(1,8) %	- pt
Charges non déductibles.....	0,1 %	0,1 %	- pt	0,2 %	0,1 %	0,1 pt
Autres	(0,4) %	0,6 %	(1,0) pt	(0,2) %	0,3 %	(0,5) pt
Taux d'imposition effectif	24,5 %	25,4 %	(0,9) pt	24,5 %	24,9 %	(0,4) pt

Le taux d'imposition effectif pour le deuxième trimestre et le cumul de l'exercice a été inférieur au taux prévu par la loi de 26,3 % (T2 2024 : 26,3 %) du fait essentiellement de l'incidence des produits des placements non imposables.

RCP LIÉ À L'EXPLOITATION

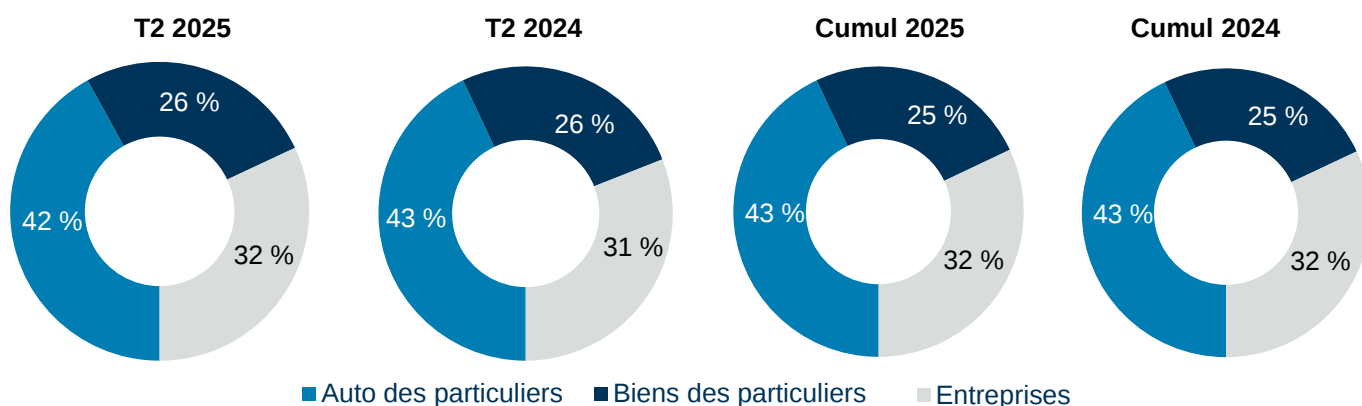
Le RCP lié à l'exploitation a été de 9,6 % pour la période de 12 mois close le 30 juin 2025, comparativement à 10,8 % pour la période de 12 mois close le 30 juin 2024. La baisse du RCP lié à l'exploitation est attribuable à la croissance importante des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moyens ajustés, déduction faite du cumul des autres éléments du résultat global (« CAÉRG »), et à la hausse des sinistres liés aux catastrophes par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

4 — RÉSULTATS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Nous offrons un vaste éventail de produits d'assurance de dommages à l'échelle du Canada, répartis dans deux grands secteurs d'activité : l'assurance des particuliers et l'assurance des entreprises. Le secteur de l'assurance des particuliers comprend l'assurance automobile et l'assurance des biens, cette dernière englobant les produits d'assurance pour animaux de compagnie.

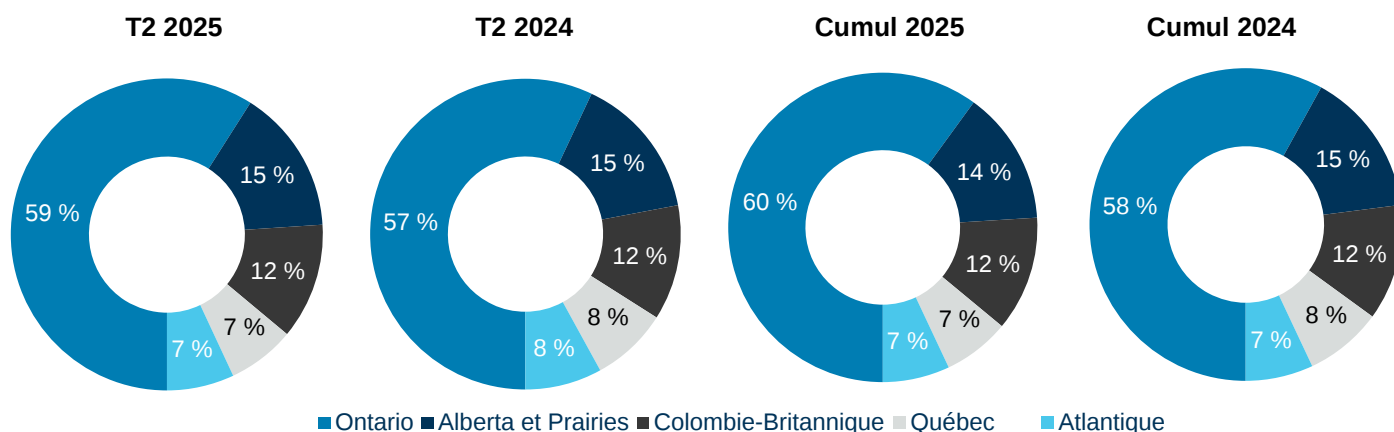
Les graphiques ci-dessous présentent la répartition des PBS selon ces secteurs d'activité pour les trois mois et les six mois clos les 30 juin 2025 et 2024.

PBS par secteur d'activité¹



De légères variations ont été observées dans la répartition par secteur pour le deuxième trimestre de 2025 et le cumul de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

PBS par région¹



De légères variations ont été observées dans la répartition par région pour le deuxième trimestre de 2025 et le cumul de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Note :

1) Les PBS sont une mesure financière supplémentaire. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique 12 – « Mesures financières supplémentaires et mesures financières et ratios non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2025



SOUSCRIPTION – ASSURANCE DES PARTICULIERS

Le tableau ci-dessous présente les principaux résultats d'exploitation du secteur de l'assurance des particuliers pour les trois mois et les six mois clos les 30 juin 2025 et 2024 et les polices en vigueur aux 30 juin 2025 et 2024.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les 30 juin			Six mois clos les 30 juin		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
Polices en vigueur (en milliers) (à la clôture de la période)						
Assurance automobile.....	794,8	778,8	2,1 %	794,8	778,8	2,1 %
Assurance des biens.....	819,0	828,2	(1,1) %	819,0	828,2	(1,1) %
Total.....	1 613,8	1 607,0	0,4 %	1 613,8	1 607,0	0,4 %
Primes brutes souscrites ¹						
Assurance automobile.....	564,4 \$	528,4 \$	6,8 %	1 003,2 \$	941,9 \$	6,5 %
Assurance des biens.....	346,0	323,1	7,1 %	601,0	559,6	7,4 %
Total.....	910,4 \$	851,5 \$	6,9 %	1 604,2 \$	1 501,5 \$	6,8 %
Produits de souscription nets ²						
Assurance automobile.....	456,9 \$	413,4 \$	10,5 %	885,1 \$	799,1 \$	10,8 %
Assurance des biens.....	292,7	266,7	9,7 %	575,9	527,4	9,2 %
Total.....	749,6 \$	680,1 \$	10,2 %	1 461,0 \$	1 326,5 \$	10,1 %
Sinistres et frais de règlement, montant net ²						
Assurance automobile.....	312,2 \$	287,0 \$	25,2 \$	619,2 \$	560,1 \$	59,1 \$
Assurance des biens.....	179,3	138,4	40,9	348,8	282,3	66,5
Total.....	491,5 \$	425,4 \$	66,1 \$	968,0 \$	842,4 \$	125,6 \$
Frais de souscription nets ²						
Assurance automobile.....	118,0 \$	106,3 \$	11,7 \$	228,6 \$	208,0 \$	20,6 \$
Assurance des biens.....	96,6	90,9	5,7	193,5	184,2	9,3
Total.....	214,6 \$	197,2 \$	17,4 \$	422,1 \$	392,2 \$	29,9 \$
Résultat de souscription ²						
Assurance automobile.....	26,7 \$	20,1 \$	6,6 \$	37,3 \$	31,0 \$	6,3 \$
Assurance des biens.....	16,8	37,4	(20,6)	33,6	60,9	(27,3)
Total.....	43,5 \$	57,5 \$	(14,0) \$	70,9 \$	91,9 \$	(21,0) \$

Notes :

1) Les primes brutes souscrites sont une mesure financière supplémentaire.

2) Les produits de souscription nets, les sinistres et frais de règlement, montant net, les frais de souscription nets et le résultat de souscription sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

Pour de plus amples renseignements sur les mesures financières supplémentaires, les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique 12 – « Mesures financières supplémentaires et mesures financières et ratios non conformes aux PCGR ».

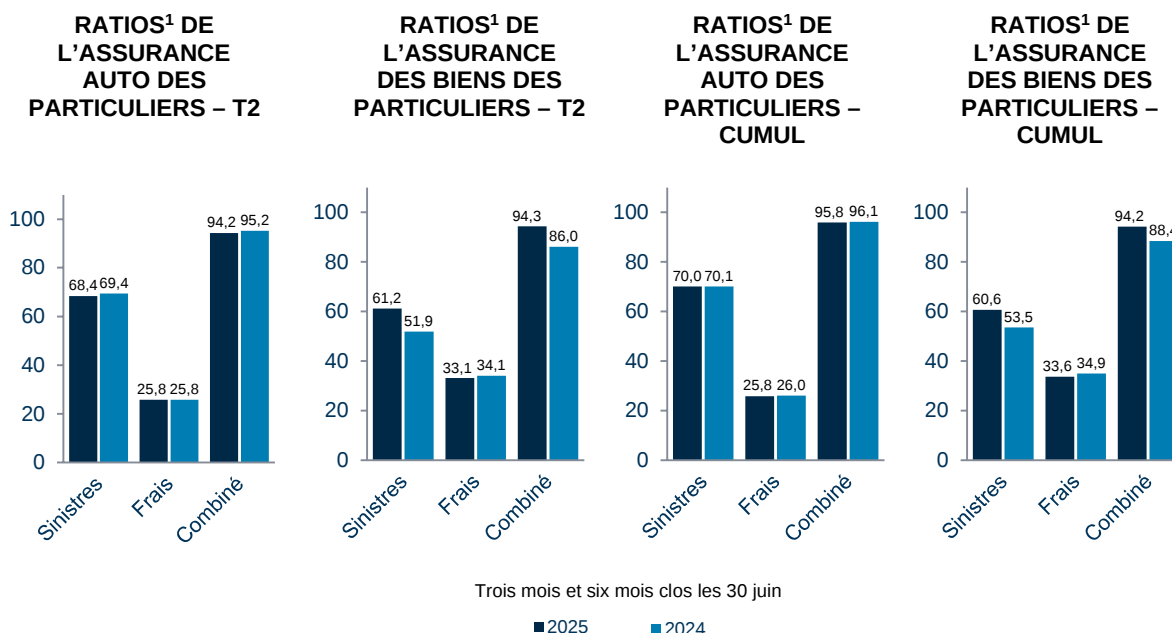
Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2025



Dans l'ensemble, les PBS en assurance des particuliers ont augmenté de 6,9 % au deuxième trimestre de 2025 (6,8 % pour le cumul de l'exercice) grâce à la forte croissance du canal de distribution par les courtiers. Les PBS du canal direct se sont chiffrées à 93,3 millions \$ au deuxième trimestre de 2025, en baisse de 10,1 % par rapport à 103,8 millions \$ au deuxième trimestre de 2024. Pour le cumul de l'exercice, les PBS du canal direct se sont chiffrées à 172,2 millions \$, en baisse de 13,8 % par rapport à 199,8 millions \$ pour la période correspondante en 2024. Si l'on exclut les primes pour l'assurance automobile des particuliers de Sonnet en Alberta pour les deux périodes, les PBS du canal direct ont augmenté de 3,4 % au deuxième trimestre de 2025 (0,8 % pour le cumul de l'exercice). Les PBS en assurance automobile des particuliers ont augmenté de 6,8 % pour le deuxième trimestre de 2025 (6,5 % pour le cumul de l'exercice). Les PBS ont augmenté de 9,6 % au deuxième trimestre de 2025 (9,9 % pour le cumul de l'exercice) si l'on exclut les primes dans les unités d'exploitation abandonnées pour les deux périodes en raison des mesures tarifaires et de la croissance des unités. Les PBS en assurance des biens des particuliers ont augmenté de 7,1 % au deuxième trimestre de 2025 (7,4 % pour le cumul de l'exercice) grâce au maintien des conditions de marché fermes qui a favorisé l'augmentation des primes souscrites moyennes. Ce résultat a été en partie contrebalancé par la gestion active de notre portefeuille en fonction de la concentration de risques dans les régions présentant une tendance à la hausse des événements à risque.

En assurance des particuliers, le résultat de souscription a été de 43,5 millions \$ au deuxième trimestre de 2025, comparativement à 57,5 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le cumul de l'exercice, le résultat de souscription s'est établi à 70,9 millions \$ comparativement à 91,9 millions \$ pour la période correspondante en 2024.



Note :

- 1) Le ratio des sinistres, le ratio des frais et le ratio combiné sont des ratios non conformes aux PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique 12 – « Mesures financières supplémentaires et mesures financières et ratios non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2025



La composition du ratio des sinistres pour les trois mois et les six mois clos les 30 juin 2025 et 2024 en **assurance auto des particuliers** est comme suit :

	Trois mois clos les 30 juin ¹			Six mois clos les 30 juin ¹		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
Sinistres et frais de règlement de l'année de survenance liés aux activités principales ²	69,1 %	69,9 %	(0,8) pt	70,4 %	70,7 %	(0,3) pt
Sinistres liés aux catastrophes ³	0,1 %	-	0,1 pt	0,4 %	0,1 %	0,3 pt
Évolution favorable des sinistres des années antérieures ²	(0,8) %	(0,5) %	(0,3) pt	(0,8) %	(0,7) %	(0,1) pt
Ratio des sinistres ⁴	<u>68,4 %</u>	<u>69,4 %</u>	<u>(1,0) pt</u>	<u>70,0 %</u>	<u>70,1 %</u>	<u>(0,1) pt</u>

Notes :

- 1) Le ratio présenté pour chacun des postes correspond à la mesure financière exprimée en pourcentage des produits de souscription nets. Le ratio présenté pour les sinistres et frais de règlement de l'année de survenance liés aux activités principales, les sinistres liés aux catastrophes et l'évolution favorable des sinistres des années antérieures, exprimé en pourcentage des produits de souscription nets, est un ratio non conforme aux PCGR.
- 2) Les sinistres et frais de règlement de l'année de survenance liés aux activités principales et l'évolution favorable des sinistres des années antérieures sont des mesures financières non conformes aux PCGR.
- 3) Les sinistres liés aux catastrophes sont une mesure financière supplémentaire.
- 4) Le ratio des sinistres est un ratio non conforme aux PCGR.

Pour de plus amples renseignements sur les mesures financières supplémentaires, les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique 12 – « Mesures financières supplémentaires et mesures financières et ratios non conformes aux PCGR ».

Le ratio combiné de l'assurance auto des particuliers de 94,2 % au deuxième trimestre de 2025 (T2 2024 : 95,2 %) a diminué en raison des hausses des tarifs gagnés et de l'amélioration de la rentabilité de Sonnet. Pour le cumul de l'exercice, le ratio combiné de l'assurance auto des particuliers s'est amélioré en raison des mêmes facteurs qu'au deuxième trimestre.

La composition du ratio des sinistres pour les trois mois et les six mois clos les 30 juin 2025 et 2024 en **assurance des biens des particuliers** est comme suit :

	Trois mois clos les 30 juin ¹			Six mois clos les 30 juin ¹		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
Sinistres et frais de règlement de l'année de survenance liés aux activités principales ²	51,7 %	52,2 %	(0,5) pt	51,9 %	51,8 %	0,1 pt
Sinistres liés aux catastrophes ³	12,6 %	2,6 %	10,0 pts	12,2 %	4,2 %	8,0 pts
Évolution favorable des sinistres des années antérieures ²	(3,1) %	(2,9) %	(0,2) pt	(3,5) %	(2,5) %	(1,0) pt
Ratio des sinistres ⁴	<u>61,2 %</u>	<u>51,9 %</u>	<u>9,3 pts</u>	<u>60,6 %</u>	<u>53,5 %</u>	<u>7,1 pts</u>

Notes :

- 1) Le ratio présenté pour chacun des postes correspond à la mesure financière exprimée en pourcentage des produits de souscription nets. Le ratio présenté pour les sinistres et frais de règlement de l'année de survenance liés aux activités principales, les sinistres liés aux catastrophes et l'évolution favorable des sinistres des années antérieures, exprimé en pourcentage des produits de souscription nets, est un ratio non conforme aux PCGR.
- 2) Les sinistres et frais de règlement de l'année de survenance liés aux activités principales et l'évolution favorable des sinistres des années antérieures sont des mesures financières non conformes aux PCGR.
- 3) Les sinistres liés aux catastrophes sont une mesure financière supplémentaire.
- 4) Le ratio des sinistres est un ratio non conforme aux PCGR.

Pour de plus amples renseignements sur les mesures financières supplémentaires, les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique 12 – « Mesures financières supplémentaires et mesures financières et ratios non conformes aux PCGR ».

Le ratio combiné en assurance des biens des particuliers a été de 94,3 % au deuxième trimestre de 2025 (T2 2024 : 86,0 %). L'augmentation du ratio combiné s'explique par le niveau inhabituellement bas des sinistres liés aux catastrophes au deuxième trimestre de 2024. L'augmentation des sinistres liés aux catastrophes a été en partie contrebalancée par une diminution du ratio des frais et du ratio des sinistres de l'année de survenance des activités principales. Pour le cumul de l'exercice, le ratio combiné en assurance des biens des particuliers a augmenté en raison de l'augmentation des sinistres liés aux catastrophes.

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2025



SOUSCRIPTION – ASSURANCE DES ENTREPRISES

Le tableau ci-dessous présente les principaux résultats d'exploitation en assurance des entreprises pour les trois mois et les six mois clos les 30 juin 2025 et 2024.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Trois mois clos les 30 juin			Six mois clos les 30 juin		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
Primes brutes souscrites ¹	427,0 \$	388,2 \$	10,0 %	763,3 \$	693,8 \$	10,0 %
Produits de souscription nets ²	299,2 \$	269,3 \$	11,1 %	589,6 \$	528,2 \$	11,6 %
Sinistres et frais de règlement, montant net ²	170,8 \$	144,0 \$	26,8 \$	337,5 \$	293,4 \$	44,1 \$
Frais de souscription nets ²	97,3 \$	89,1 \$	8,2 \$	193,4 \$	178,2 \$	15,2 \$
Résultat de souscription ²	31,1 \$	36,2 \$	(5,1) \$	58,7 \$	56,6 \$	2,1 \$

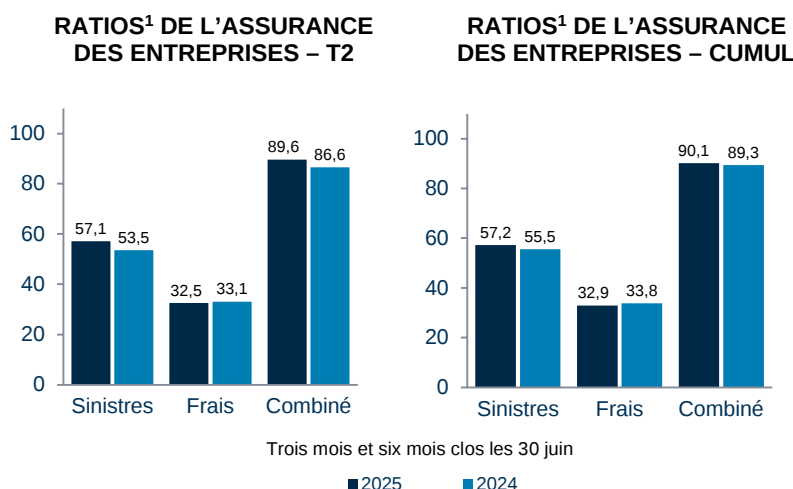
Notes :

1) Les primes brutes souscrites sont une mesure financière supplémentaire.

2) Les produits de souscription nets, les sinistres et frais de règlement, montant net, les frais de souscription nets et le résultat de souscription sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

Pour de plus amples renseignements sur les mesures financières supplémentaires, les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique 12 – « Mesures financières supplémentaires et mesures financières et ratios non conformes aux PCGR ».

Les PBS en assurance des entreprises ont augmenté de 10,0 % au deuxième trimestre de 2025 et pour le cumul de l'exercice en raison des taux élevés de rétention et des tarifs atteints, et de l'expansion continue de nos capacités liées aux petites entreprises et aux solutions spécialisées.



Note :

1) Le ratio des sinistres, le ratio des frais et le ratio combiné sont des ratios non conformes aux PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique 12 – « Mesures financières supplémentaires et mesures financières et ratios non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2025



La composition du ratio des sinistres pour les trois mois et les six mois clos les 30 juin 2025 et 2024 en **assurance des entreprises** est comme suit :

	Trois mois clos les 30 juin ¹			Six mois clos les 30 juin ¹		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
Sinistres et frais de règlement de l'année de survenance liés aux activités principales ²	57,5 %	52,6 %	4,9 pts	56,1 %	52,2 %	3,9 pts
Sinistres liés aux catastrophes ³	1,3 %	2,9 %	(1,6) pt	3,0 %	4,8 %	(1,8) pt
Évolution favorable des sinistres des années antérieures ²	(1,7)%	(2,0)%	0,3 pt	(1,9)%	(1,5)%	(0,4) pt
Ratio des sinistres ⁴	57,1 %	53,5 %	3,6 pts	57,2 %	55,5 %	1,7 pt

Notes :

- 1) Le ratio présenté pour chacun des postes correspond à la mesure financière exprimée en pourcentage des produits de souscription nets. Le ratio présenté pour les sinistres et frais de règlement de l'année de survenance liés aux activités principales, les sinistres liés aux catastrophes et l'évolution favorable des sinistres des années antérieures, exprimé en pourcentage des produits de souscription nets, est un ratio non conforme aux PCGR.
- 2) Les sinistres et frais de règlement de l'année de survenance liés aux activités principales et l'évolution favorable des sinistres des années antérieures sont des mesures financières non conformes aux PCGR.
- 3) Les sinistres liés aux catastrophes sont une mesure financière supplémentaire.
- 4) Le ratio des sinistres est un ratio non conforme aux PCGR.

Pour de plus amples renseignements sur les mesures financières supplémentaires, les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique 12 – « Mesures financières supplémentaires et mesures financières et ratios non conformes aux PCGR ».

En assurance des entreprises, le résultat de souscription a été de 31,1 millions \$ au deuxième trimestre de 2025 comparativement à 36,2 millions \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le cumul de l'exercice, le résultat de souscription du secteur de l'assurance des entreprises s'est établi à 58,7 millions \$ comparativement à 56,6 millions \$ pour la période correspondante en 2024.

L'assurance des entreprises a continué de bénéficier de l'attention portée à la capacité de souscription et à l'adéquation des tarifs, avec un solide ratio combiné de 89,6 % pour le deuxième trimestre de 2025 (T2 2024 : 86,6 %). L'augmentation du ratio combiné s'explique par une augmentation du ratio des sinistres de l'année de survenance des activités principales par suite des conditions météorologiques normalisées du trimestre, contrebalancée en partie par la baisse des sinistres liés aux catastrophes et par une diminution du ratio des frais. La diminution des sinistres liés aux catastrophes et l'augmentation correspondante du ratio des sinistres de l'année de survenance des activités principales ont été touchées par le changement de définition de sinistre unique en 2025. Pour le cumul de l'exercice, le ratio combiné en assurance des entreprises a également été bon à 90,1 %, comparativement à 89,3 % en 2024, en raison des mêmes facteurs qu'au deuxième trimestre.

5 — CONTEXTE D'EXPLOITATION ET PERSPECTIVES

CONTEXTE D'EXPLOITATION

Voici un aperçu des principaux facteurs externes qui touchent l'industrie de l'assurance de dommages au Canada. Le contexte d'exploitation a été touché par une combinaison de facteurs macroéconomiques, des événements météorologiques graves et des nouveautés réglementaires.

Contexte économique	• Les turbulences géopolitiques et l'incertitude concernant les politiques commerciales ont été des facteurs importants de volatilité des marchés des capitaux au deuxième trimestre de 2025. L'administration américaine poursuit les négociations concernant les tarifs douaniers potentiels avec ses principaux partenaires commerciaux, ce qui a accentué l'incertitude économique. Parallèlement, les prévisions concernant l'augmentation des coûts des biens et services, les perturbations persistantes de la chaîne d'approvisionnement et la perte de confiance des entreprises continuent de peser lourdement sur la croissance économique mondiale. • Nous avons positionné proactivement notre portefeuille de placements afin de répondre à ces risques qui évoluent. Grâce à notre bonne situation de capital et à notre modèle d'exploitation résilient, nous restons en mesure de faire face à cette période de grande incertitude.
Contexte de l'assurance auto des particuliers	• La Banque du Canada a maintenu son taux directeur aux réunions d'avril et de juin. Au cours des neuf derniers mois, le taux à un jour a été réduit de 225 points de base au total, à 2,75 %. • La Banque du Canada reconnaît que de nouvelles réductions des taux d'intérêt pourraient être nécessaires si l'économie faiblit dans la foulée de l'incertitude concernant les tarifs douaniers américains et compte tenu de la faible pression inflationniste. Selon ses perspectives, la Banque du Canada indique que, le cas échéant, ces réductions seraient graduelles et s'appuieraient sur les données, si l'on observe des signes de ralentissement de l'activité économique et que les tendances de l'inflation de base demeurent faibles.

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2025



Contexte de placement	• Les rendements des titres à revenu fixe ont augmenté sur l'ensemble de la courbe au Canada au deuxième trimestre, le marché obligataire ayant revu à la baisse les prévisions de nouvelles réductions des taux d'intérêt, après celles de 225 points de base déjà faites au cours du cycle. • Les rendements des marchés des actions ont été bons au deuxième trimestre, les actions américaines ayant affiché un rendement supérieur aux actions canadiennes. La résilience de l'économie et du marché du travail aux États-Unis – malgré les menaces tarifaires qui planent et les préoccupations concernant l'inflation et la croissance – a contribué au maintien d'une position favorable sur les marchés boursiers. • Les écarts de taux des titres de créance de première qualité et à rendement élevé se sont resserrés suivant la solidité des marchés boursiers au deuxième trimestre et demeurent faibles par rapport aux normes historiques.
------------------------------	--

PERSPECTIVES DE L'INDUSTRIE

L'aperçu de nos prévisions pour l'industrie canadienne de l'assurance de dommages pour les 12 prochains mois est présenté ci-après.

Nous prévoyons que les conditions de marché en assurance des biens des particuliers demeureront fermes au cours des 12 prochains mois, en particulier après l'intensité de la saison des tempêtes estivales et de la saison des incendies de 2024, qui ont entraîné des sinistres liés aux catastrophes d'environ 9 milliards \$, un record pour l'industrie, et des points de prise d'effet plus élevés en réassurance. Nous prévoyons que les conditions en assurance automobile demeureront fermes du fait que les assureurs chercheront à composer avec l'effet combiné des tendances en matière de coûts des sinistres, des contraintes réglementaires en Alberta et de l'incertitude entourant l'ampleur des tarifs qui pourraient être imposés par les États-Unis, les mesures de représailles, et leurs répercussions. Dans l'ensemble, l'environnement tarifaire en assurance des entreprises devrait s'aligner sur les tendances en matière de coûts des sinistres, qui se sont normalisées par rapport au sommet atteint après la pandémie, pour se fixer entre 1 % et 5 %.

Les rendements du marché sont demeurés stables, continuant de ralentir le rythme de la croissance des revenus de placement. Compte tenu de l'évolution incertaine du risque macroéconomique, nous estimons que l'industrie doit continuer de faire preuve de discipline pour atteindre les niveaux de rentabilité souhaités de manière durable.

Auto des particuliers	• L'incertitude quant aux tendances en matière de coûts des sinistres liés aux réparations et aux remplacements d'automobiles ainsi que les niveaux élevés de vols devraient avoir une incidence sur la tarification au sein de l'industrie et faire en sorte que l'accent sera mis sur la rigueur en matière de souscription dans l'ensemble du secteur au cours des 12 prochains mois. Il existe une grande incertitude quant au contexte tarifaire, ce qui pourrait exercer une pression supplémentaire sur les tarifs futurs. • Dans la plupart des provinces, le cadre réglementaire influencera la capacité des assureurs à répondre aux tarifs sur les véhicules neufs et les pièces automobiles. La nécessité pour les organismes de réglementation de revoir les hypothèses des assureurs avant qu'ils puissent ajuster leurs tarifs pourrait entraîner un écart entre le moment où les tarifs commencent à influencer sur les coûts des demandes de prestations et le moment où les assureurs peuvent comptabiliser les tarifs dans les primes. L'Alberta maintient également un plafond tarifaire d'assurance auto pour les « bons conducteurs » qui pourrait empêcher les assureurs d'intégrer l'incidence totale des coûts à leurs tarifs.
Biens des particuliers	• Après des niveaux records de sinistres liés aux catastrophes en 2023 et en 2024, les conditions de marché de l'industrie devraient demeurer fermes. Nous nous attendons à ce que les concurrents continuent de prendre les mesures requises au chapitre de la souscription et de la tarification pour financer les sinistres liés aux événements météorologiques qui se situent sous les seuils de rétention relevés. Nous prévoyons que l'ensemble de l'industrie maintiendra une approche rigoureuse en matière de prévention et d'atténuation des sinistres, notamment par la révision des tarifs et des couvertures et par la gestion des risques pour les assureurs de première ligne. • La volatilité des événements météorologiques devrait continuer de constituer un risque pour ce secteur d'activité à long terme. • Pour répondre aux défis que présentent les catastrophes naturelles, le gouvernement fédéral a indiqué, lors de sa dernière campagne électorale, qu'il prévoyait collaborer avec les assureurs en vue d'élaborer un programme d'assurance inondation national destiné aux propriétés résidentielles présentant des risques élevés. L'objectif est que tous les Canadiens soient en mesure d'obtenir une assurance inondation à un prix abordable.
Entreprises	• Malgré des conditions générales du marché de l'assurance des entreprises qui devraient demeurer attrayantes, on observe dans certains segments de l'assurance des entreprises une concurrence accrue. Dans l'ensemble, nous prévoyons une croissance de l'industrie de 1 % à 5 % au cours des 12 prochains mois. • Les catastrophes récentes reflètent une tendance à la hausse des phénomènes météorologiques graves à plus long terme. Les mesures d'atténuation et de gestion des changements climatiques devraient continuer d'évoluer grâce aux efforts consacrés par les gouvernements, les organismes de réglementation et les acteurs de l'industrie pour tenir compte des tendances récentes et les atténuer. • En raison de la fréquence et de la gravité croissantes des événements liés aux conditions météorologiques ainsi que de la hausse de la volatilité découlant de l'augmentation des coûts de réassurance et des points de prise d'effet, l'environnement tarifaire devrait s'aligner sur les tendances en matière de sinistres. Les tendances en matière de sinistres au sein de l'industrie se sont normalisées par rapport au sommet atteint après la pandémie, pour se situer entre 1 % et 5 %.

6 — SITUATION FINANCIÈRE

FAITS SAILLANTS FINANCIERS AU 30 JUIN 2025

- Notre situation financière est demeurée bonne, avec des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires d'environ 3,8 milliards \$ au 30 juin 2025, une hausse de 443,5 millions \$, ou 13,4 %, par rapport au 31 décembre 2024, attribuable aux placements privés simultanés d'actions ordinaires et au résultat d'exploitation net en 2025.
- Le total de l'actif a augmenté de 611,1 millions \$ (7,9 %) par rapport au 31 décembre 2024 en raison surtout du produit tiré des placements privés simultanés d'actions ordinaires, des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et des profits sur le portefeuille de placements. La trésorerie affectée à l'acquisition de courtiers a fait augmenter le goodwill et les immobilisations incorporelles.
- Les passifs au titre des contrats d'assurance ont augmenté de 50,9 millions \$ (1,4 %) par rapport au 31 décembre 2024.

Le tableau suivant présente un résumé de nos bilans intermédiaires au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024.

(en millions de dollars)	Au 30 juin	Au 31 décembre	Variation
	2025	2024	
ACTIF			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	457,0 \$	322,1 \$	134,9 \$
Trésorerie soumise à restrictions.....	-	14,8	(14,8)
Placements	5 579,3	5 270,5	308,8
Impôt sur le résultat à recevoir	20,6	6,7	13,9
Actifs au titre de contrats de réassurance.....	351,7	346,2	5,5
Immobilisations corporelles	88,6	104,8	(16,2)
Actifs d'impôt différé	14,2	13,2	1,0
Goodwill et immobilisations incorporelles	1 561,9	1 397,5	164,4
Autres actifs	231,1	217,5	13,6
Total de l'actif	8 304,4 \$	7 693,3 \$	611,1 \$
PASSIF			
Passifs au titre des contrats d'assurance.....	3 654,2	3 603,3	50,9
Créditeurs et autres passifs.....	218,2	148,1	70,1
Impôt sur le résultat à payer	2,5	42,3	(39,8)
Passifs d'impôt différé	164,7	154,3	10,4
Titres vendus en vertu de conventions de rachat.....	150,9	110,1	40,8
Dette impayée.....	114,3	114,3	-
Montants à payer au titre de la démutualisation.....	-	14,8	(14,8)
Total du passif.....	4 304,8 \$	4 187,2 \$	117,6 \$
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	2 599,4	2 220,4	379,0
Surplus d'apport.....	36,9	42,4	(5,5)
Résultats non distribués	1 166,3	1 058,1	108,2
Cumul des autres éléments du résultat global	(39,3)	(1,1)	(38,2)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.....	3 763,3	3 319,8	443,5
Participations ne donnant pas le contrôle	236,3	186,3	50,0
Total des capitaux propres	3 999,6 \$	3 506,1 \$	493,5 \$
Total du passif et des capitaux propres	8 304,4 \$	7 693,3 \$	611,1 \$

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2025



TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET PLACEMENTS

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 sont présentés dans le tableau qui suit :

	Au 30 juin 2025		Au 31 décembre 2024	
	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur comptable	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur comptable
<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	457,0 \$	7,6 %	322,1 \$	5,8 %
Placements à court terme.....	107,4	1,8 %	97,4	1,7 %
Obligations.....	4 510,5	74,7 %	4 043,1	72,3 %
Actions privilégiées.....	344,2	5,7 %	326,5	5,8 %
Actions ordinaires.....	521,7	8,6 %	698,4	12,5 %
Fonds en gestion commune	91,7	1,5 %	88,9	1,6 %
Prêts commerciaux.....	3,8	0,1 %	16,2	0,3 %
Total des placements.....	5 579,3 \$	92,4 %	5 270,5 \$	94,2 %
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et des placements	6 036,3 \$	100,0 %	5 592,6 \$	100,0 %

Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et des placements a augmenté au 30 juin 2025 en raison surtout du produit tiré des placements privés simultanés d'actions ordinaires, des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et des profits sur le portefeuille de placements, contrebalancés en partie par la trésorerie affectée à l'acquisition de courtiers.

La proportion de nos placements dans des titres à revenu fixe, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme, a augmenté pour atteindre 84,1 % du portefeuille total au 30 juin 2025, contre 79,8 % au 31 décembre 2024. Des mesures proactives ont été prises au premier trimestre de 2025 pour réduire les risques liés au portefeuille de placements en réduisant nos avoirs en actions ordinaires, compte tenu de l'incertitude économique accrue. Nous avons continué de privilégier les placements de grande qualité pour notre portefeuille.

Se reporter à la note 2 – « Sommaire des méthodes comptables significatives » des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, qui contient des précisions sur le classement et l'évaluation des instruments financiers.

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2025



Composition sectorielle des placements

La composition sectorielle de nos placements illustre la nature très sécuritaire et liquide de l'ensemble de notre portefeuille de placements et la concentration importante dans les secteurs des titres gouvernementaux et des services financiers. Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, la ventilation des placements est comme suit :

	Au 30 juin 2025					Au 31 décembre 2024
<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	Placements à court terme et obligations	Actions privilégiées	Actions ordinaires	Fonds en gestion commune	Total	Total
Titres gouvernementaux.....	61 %	-	-	-	50 %	48 %
Services financiers	21 %	70 %	28 %	7 %	25 %	24 %
Énergie	5 %	9 %	13 %	7 %	6 %	6 %
Services de communication.....	3 %	4 %	4 %	6 %	3 %	4 %
Industrie	3 %	-	12 %	5 %	3 %	4 %
Services publics	2 %	17 %	3 %	16 %	4 %	4 %
Consommation discrétionnaire	2 %	-	6 %	7 %	3 %	3 %
Matériaux	-	-	11 %	2 %	1 %	1 %
Biens de consommation de base..	2 %	-	4 %	4 %	2 %	1 %
Technologies de l'information	-	-	14 %	28 %	2 %	3 %
Soins de santé	-	-	3 %	8 %	-	1 %
Immobilier	1 %	-	2 %	10 %	1 %	1 %
Total (%)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Total (\$).....	4 617,9 \$	344,2 \$	521,7 \$	91,7 \$	5 575,5 \$	5 254,3 \$

Qualité du crédit des titres en portefeuille

Les notes de crédit des titres en portefeuille présentées dans les tableaux ci-après illustrent la qualité du crédit de nos titres à revenu fixe et de nos actions privilégiées au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024.

Notes de crédit¹ – obligations

	Au 30 juin 2025		Au 31 décembre 2024	
<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur comptable	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur comptable
AAA.....	1 830,0 \$	40,6 %	1 607,2 \$	39,8 %
AA.....	1 461,3	32,4 %	1 206,3	29,8 %
A	647,1	14,3 %	654,4	16,2 %
BBB.....	404,4	9,0 %	353,5	8,7 %
BB ou non cotées.....	167,7	3,7 %	221,7	5,5 %
Total des obligations	4 510,5 \$	100,0 %	4 043,1 \$	100,0 %

¹ Selon les notes de crédit attribuées par DBRS.

Notes de crédit¹ – actions privilégiées

	Au 30 juin 2025		Au 31 décembre 2024	
<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur comptable	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur comptable
P2	306,3 \$	89,0 %	296,4 \$	90,8 %
P3 ou non cotées	37,9	11,0 %	30,1	9,2 %
Total des actions privilégiées.....	344,2 \$	100,0 %	326,5 \$	100,0 %

¹ Selon les notes de crédit attribuées par DBRS.

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2025

Nous surveillons régulièrement les notes de crédit des titres de notre portefeuille de placements et prenons les mesures nécessaires pour tenter de maintenir un niveau de qualité élevé. Ainsi, au 30 juin 2025, 87,3 % (31 décembre 2024 : 85,8 %) des obligations en portefeuille étaient assorties d'une note de « A- » ou mieux et 89,0 % (31 décembre 2024 : 90,8 %) des actions privilégiées en portefeuille étaient assorties d'une note de « P2L » ou mieux. Les notes « A- » et « P2L » représentent les notes attribuées par DBRS à des obligations et des actions privilégiées de première qualité.

Portefeuille de placements par région des émetteurs

La composition géographique de notre portefeuille de placements au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 est comme suit :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 30 juin 2025		Au 31 décembre 2024	
	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur comptable	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur comptable
Canada	5 324,8 \$	95,5 %	4 927,8 \$	93,8 %
États-Unis	194,4	3,5 %	251,6	4,8 %
Europe	27,8	0,5 %	42,0	0,8 %
Autres	28,5	0,5 %	32,9	0,6 %
Total	5 575,5 \$	100,0 %	5 254,3 \$	100,0 %

Notre portefeuille de placements est concentré principalement au Canada. Notre exposition au risque de change est décrite à la rubrique 11 – « Gestion du risque et gouvernance d'entreprise » du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le goodwill et les immobilisations incorporelles ont augmenté au 30 juin 2025 en raison surtout du goodwill et des immobilisations incorporelles découlant des acquisitions de courtiers au premier semestre de 2025.

PASSIFS AU TITRE DES CONTRATS D'ASSURANCE

La composition des passifs au titre des contrats d'assurance au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 est comme suit :

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024	Variation
	2025	2024	
Primes à recevoir	(1 485,2) \$	(1 431,0) \$	(54,2) \$
Primes non acquises	2 234,5	2 134,5	100,0
Primes non acquises reçues	749,3	703,5	45,8
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition non amortis	(354,7)	(339,2)	(15,5)
Provision pour contrat déficitaire	3,5	13,8	(10,3)
Provision pour sinistres et autres charges directement attribuables à payer, mais non payés	3 256,1	3 225,2	30,9
Total	3 654,2 \$	3 603,3 \$	50,9 \$

Les passifs au titre des contrats d'assurance au 30 juin 2025 ont augmenté légèrement de 1,4 % par rapport au 31 décembre 2024.

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2025



L'évolution des sinistres des années antérieures et son incidence sur le ratio des sinistres par exercice sont comme suit :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Pour les six mois clos les 30 juin	Pour les exercices clos les 31 décembre ¹									
	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Évolution (favorable) défavorable des sinistres des années antérieures, non actualisée ²	(38,4) \$	(67,5) \$	(63,0) \$	(86,3) \$	(76,0) \$	(29,6) \$	(37,9) \$	(18,8) \$	32,6 \$	(40,1) \$	(73,1) \$
Incidence sur le ratio des sinistres ³	(1,9) %	(1,8) %	(1,8) %	(2,7) %	(2,7) %	(1,2) %	(1,6) %	(0,8) %	1,5 %	(2,1) %	(3,8) %

Notes :

1) De 2015 à 2021 selon IFRS 4, *Contrats d'assurance*. De 2022 à 2025 selon IFRS 17, *Contrats d'assurance*.

2) L'évolution (favorable) défavorable des sinistres des années antérieures est une mesure financière non conforme aux PCGR.

3) Le ratio des sinistres est un ratio non conforme aux PCGR.

Pour de plus amples renseignements sur les mesures financières supplémentaires, les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique 12 – « Mesures financières supplémentaires et mesures financières et ratios non conformes aux PCGR ».

CRÉDITEURS ET AUTRES PASSIFS

En mai 2025, nous avons conclu un contrat de change à terme, qui est conditionnel à la clôture de la transaction avec Travelers et qui couvre le prix d'acquisition contre le risque de fluctuations défavorables du change. Au 30 juin 2025, le contrat de change à terme constituait un passif d'une juste valeur de 71,2 millions \$, comptabilisé dans les « Créditeurs et autres passifs ».

TITRES VENDUS EN VERTU DE CONVENTIONS DE RACHAT

Nous avons conclu des conventions de rachat en vue de gérer les besoins en trésorerie à court terme. Les transactions conclues aux termes des conventions de rachat sont des transactions de financement à court terme dans le cadre desquelles nous vendons des titres à d'importantes institutions financières canadiennes puis les rachetons à une date prédéterminée.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ont augmenté de 443,5 millions \$, ou 13,4 %, au 30 juin 2025 par suite d'un apport de 375,2 millions \$ (déduction faite du paiement des commissions des preneurs fermes et net de l'impôt applicable) aux termes de nos placements privés simultanés d'actions ordinaires clôturés le 11 juin 2025 ainsi que du résultat d'exploitation net du premier semestre de 2025.

Le 8 mai 2025, le conseil a déclaré un dividende de 0,1875 \$ par action, payé le 26 juin 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 12 juin 2025. Le 31 juillet 2025, le conseil a déclaré un dividende de 0,1875 \$ par action payable le 26 septembre 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 12 septembre 2025.

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2025



7 — SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Pour les trois mois clos les							
	30 juin 2025	31 mars 2025	31 décembre 2024	30 septembre 2024	30 juin 2024	31 mars 2024	31 décembre 2023	30 septembre 2023
Primes brutes souscrites ¹	1 337,4 \$	1 030,1 \$	1 109,5 \$	1 143,3 \$	1 239,7 \$	955,6 \$	1 033,2 \$	1 040,0 \$
Produits des activités d'assurance	1 162,1	1 111,9	1 124,9	1 095,5	1 046,1	991,9	1 003,8	984,1
Produits de souscription nets ²	1 048,8	1 001,8	1 006,0	981,8	949,4	905,3	922,4	903,6
Résultat de souscription ²	74,6	55,0	97,0	(33,1)	93,7	54,8	87,0	(22,8)
Ratio combiné ³	92,9 %	94,5 %	90,3 %	103,4 %	90,1 %	93,9 %	90,6 %	102,5 %
Produits nets des placements	50,7	49,8	51,1	49,0	49,9	48,2	49,4	46,3
Résultat de distribution ²	21,9	11,0	11,4	15,8	17,2	10,0	8,8	11,2
Résultat d'exploitation net ²	98,9	75,9	110,4	14,6	109,1	76,1	101,0	18,0
Résultat net	78,3	92,8	117,5	106,3	105,4	105,7	226,4	(46,2)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	75,1	92,0	116,6	104,8	103,8	105,2	225,9	(48,3)
Résultat par action ordinaire (en dollars)								
De base	0,65 \$	0,81 \$	1,02 \$	0,91 \$	0,90 \$	0,92 \$	1,96 \$	(0,42) \$
Dilué	0,64 \$	0,79 \$	1,00 \$	0,90 \$	0,89 \$	0,90 \$	1,94 \$	(0,42) \$

Notes :

1) Les primes brutes souscrites sont une mesure financière supplémentaire.

2) Les produits de souscription nets, le résultat de souscription, le résultat de distribution et le résultat d'exploitation net sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

3) Le ratio combiné est un ratio non conforme aux PCGR.

Pour de plus amples renseignements sur les mesures financières supplémentaires, les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique 12 – « Mesures financières supplémentaires et mesures financières et ratios non conformes aux PCGR ».

L'assurance de dommages est de nature saisonnière, de sorte que, en général, les primes souscrites sont moins élevées au premier trimestre. L'assurance de dommages est également touchée par les sinistres liés aux catastrophes attribuables aux conditions météorologiques qui, par le passé, ont été plus élevés aux deuxième et troisième trimestres. D'un point de vue saisonnier, le résultat de distribution du premier trimestre est inférieur et rend compte de la volatilité par rapport aux règlements des prestations au titre des commissions sur bénéfices éventuels de l'exercice précédent. Les résultats sont également touchés par les fluctuations des profits et pertes sur les placements. Par conséquent, le résultat net peut varier considérablement d'un trimestre à l'autre.

Les troisième trimestres de 2024 et de 2023 ont subi de nombreux sinistres liés aux catastrophes, qui ont représenté une incidence de respectivement 17,3 points de pourcentage et 13,5 points de pourcentage sur le ratio des sinistres.

8 — SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

CADRE DE GESTION DU CAPITAL

Le déploiement du capital se fait de façon prudente conformément à l'accès au capital et aux objectifs d'affaires de la Société, ainsi qu'à ses politiques de gestion du capital, en tenant compte de l'incidence de tout déploiement de capital sur ses principales mesures d'exploitation et de risques. Les objectifs de gestion du capital de la Société sont les suivants :

- Établir des outils de gestion du capital flexibles à l'appui de la stratégie d'affaires
- Maximiser la valeur à long terme pour les actionnaires en optimisant le capital
- Assurer un niveau de liquidité approprié pour répondre aux besoins en matière d'exploitation et autres de la Société
- Maintenir de bonnes cotes de crédit pour soutenir les activités de mobilisation de capitaux
- Maintenir de solides niveaux de capital réglementaire dans les entités d'assurance de la Société pour protéger les titulaires de polices

Le déploiement du capital sera fait suivant les priorités suivantes :

Croissance interne	Nous conservons du capital pour appuyer la croissance de nos volumes de primes ainsi que pour investir dans les ressources humaines et les technologies qui nous font progresser vers l'atteinte de nos objectifs stratégiques.
Dividendes aux actionnaires ordinaires	Nous avons l'intention d'avoir un dividende par action ordinaire durable et en croissance, qui sera revu périodiquement.
Croissance externe	Nous avons l'intention de continuer de rechercher activement des occasions d'acquisition d'assureurs et de réseaux de distribution sur le marché canadien.

Gestion du capital de Société financière Definity

Nous veillons à la mobilité du capital interne afin que toutes les entités soient adéquatement capitalisées, tout en veillant à ce que Société financière Definity dispose de liquidités suffisantes pour remplir ses obligations au titre du service de la dette et du versement de dividendes aux actionnaires, et d'autres activités de déploiement de capital, y compris des acquisitions.

OPRCNA

L'OPRCNA, qui permettait à la Société de racheter ses actions, n'a pas été renouvelée à son expiration le 30 mai 2025. Aucune action ordinaire n'avait été rachetée dans le cadre de l'OPRCNA, et à l'heure actuelle, nous n'avons pas l'intention de mettre en place d'OPRCNA. Nous prévoyons optimiser notre bilan grâce au financement de la transaction avec Travelers. En outre, nous prévoyons faire des remboursements sur la dette après la clôture de la transaction avec Travelers afin de revenir au niveau de levier cible d'ici environ deux ans.

Situation de capital

Nos filiales d'assurance de dommages réglementées sont bien capitalisées, les niveaux de capital étant supérieurs aux niveaux minimums de surveillance des organismes de réglementation et à nos seuils d'intervention internes. La direction gère de manière active le TCM des filiales d'assurance de la Société dans le but que le capital minimal se maintienne dans la fourchette d'exploitation prévue. Le tableau ci-dessous présente la situation de capital réglementaire consolidée de la Compagnie d'assurance Definity (« Assurance Definity ») ainsi que la capacité financière de la Société au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024.

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2025



(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Au 30 juin 2025		Au 31 décembre 2024 ⁴	
TCM (en pourcentage) ¹	210	%	204	%
Capital excédentaire pour Assurance Definity ²	148,5	\$	110,1	\$
Capital additionnel de Société financière Definity ³	925,4		487,2	
Total du capital excédentaire	1 073,9	\$	597,3	\$
Capacité de levier selon la cible	1 714,1	\$	1 168,7	\$
Moins : dette impayée	(114,3)		(114,3)	
Capacité de levier ⁵	1 599,8	\$	1 054,4	\$
Capacité financière ⁵	2 673,7	\$	1 651,7	\$

Notes :

- 1) Assurance Definity consolidée.
- 2) Capital excédentaire évalué selon un TCM de 190 % pour Assurance Definity.
- 3) Capital additionnel de Société financière Definity évalué en tant que trésorerie et placements disponibles détenus par Société financière Definity et ses filiales non assujetties à la *Loi sur les sociétés d'assurances*.
- 4) La capacité de levier au 31 décembre 2024 tient compte d'un niveau de capitalisation cible de 25 % de dette.
- 5) La capacité de levier et la capacité financière sont des mesures financières supplémentaires. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique 12 – « Mesures financières supplémentaires et mesures financières et ratios non conformes aux PCGR ».

La capacité financière au 30 juin 2025 a augmenté par rapport au 31 décembre 2024 en raison surtout des placements privés simultanés d'actions ordinaires, qui seront utilisés pour financer en partie la transaction avec Travelers, d'un changement du pourcentage utilisé dans le calcul de la capacité de levier, qui passe de 25 % à 30 % afin de mieux refléter le ratio de levier prévu pour la transaction avec Travelers, et du capital généré par le résultat d'exploitation net. Ces facteurs ont été contrebalancés par le déploiement de capital pour l'acquisition de courtiers et par les mesures rigoureuses mises en œuvre à l'appui de nos priorités en matière de croissance interne et de dividendes.

NOTES DE SOLIDITÉ FINANCIÈRE ET D'ÉMETTEURS

De bonnes notes de solidité financière et d'émetteurs ont été attribuées à Definity ainsi qu'à sa filiale, Assurance Definity, par d'importantes agences de notation. Les notes tiennent compte de la bonne situation de capitalisation et de trésorerie de Definity, de son vaste réseau de distribution et de son cadre de gestion du risque d'entreprise bien établi. Les notes ont été révisées par suite de l'annonce de la transaction avec Travelers et indiquent également la capacité de Definity à respecter ses obligations envers les titulaires de polices, les créiteurs et autres.

	Agence de notation	Note attribuée	Perspective	Date
Notes de solidité financière				
Assurance Definity	AM Best	A (Excellent)	Stable	28 mai 2025
Assurance Definity	DBRS	A	Positive	6 juin 2025
Note d'émetteur				
Definity	DBRS	BBB (élevé)	Positive	6 juin 2025

FLUX DE TRÉSORERIE

Au 30 juin 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 457,0 millions \$ (31 décembre 2024 : 322,1 millions \$) et les placements à court terme, à 107,4 millions \$ (31 décembre 2024 : 97,4 millions \$). Nous détenons un portefeuille de placements hautement liquides qui comprend des titres négociés activement, y compris des placements dans des titres à revenu fixe canadiens émis ou garantis par les gouvernements locaux, des obligations de sociétés de première qualité, des actions de sociétés cotées canadiennes et étrangères et des fonds en gestion commune. Nous sommes d'avis que nos sources de liquidités internes nous procurent des fonds suffisants pour répondre à nos besoins prévus en matière de flux de trésorerie d'exploitation pour les 12 prochains mois. Notre politique en matière de liquidité vise à nous assurer que nous disposons de la trésorerie et des liquidités suffisantes pour assumer nos obligations financières et pour soutenir nos initiatives de croissance futures, et que les liquidités excédentaires sont investies de manière appropriée.

La Société et certaines de ses filiales ont accès à une facilité de crédit engagée non garantie de 800 millions \$. La facilité de crédit, qui arrivera à échéance le 23 juillet 2029, est assortie de clauses restrictives et prévoit des ajustements de tarifs liés à la réalisation d'objectifs de durabilité. Au 30 juin 2025, un montant de 114,3 millions \$ (31 décembre 2024 : 114,3 millions \$) avait été prélevé aux termes de cette facilité de crédit.

Le 27 mai 2025, nous avons obtenu l'accès à des facilités bancaires additionnelles afin de financer la transaction avec Travelers. Au 30 juin 2025, les facilités représentaient un montant total de 2 155 millions \$, qui est disponible pour des prélèvements à la clôture de la transaction avec Travelers, comme il est présenté dans le tableau qui suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	Montant	Durée ¹	Intérêts
Facilités de crédit à l'acquisition			
Prêt à terme lié au capital excédentaire	1 100 \$	1 an	Prêts indexés au taux CORRA ou au taux préférentiel canadien, majoré d'une marge applicable
Prêt bancaire à terme.....	375	2 ans	Prêts indexés au taux CORRA ou au taux préférentiel canadien, majoré d'une marge applicable
Facilité de crédit-relais	680	1 an	Prêts indexés au taux CORRA ou au taux préférentiel canadien, majoré d'une marge applicable
Total	2 155 \$		

¹Durée à compter de la date de clôture de la transaction avec Travelers.

Au 30 juin 2025, nous nous conformions toujours à l'ensemble des clauses restrictives de nos facilités de crédit, y compris la facilité de crédit engagée non garantie.

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2025



Les flux de trésorerie pour les trois mois et les six mois clos les 30 juin 2025 et 2024 sont présentés sommairement ci-après :

(en millions de dollars)	Trois mois clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Activités d'exploitation				
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation...	204,1 \$	163,5 \$	131,0 \$	14,3 \$
Activités d'investissement				
Placements achetés, déduction faite des placements vendus..	(113,8)	(24,7)	(234,3)	169,7
Montants recouvrés sur prêts commerciaux.....	12,3	0,6	12,9	1,0
Achats d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	(20,5)	(11,5)	(51,2)	(41,7)
Produit tiré de biens vendus.....	22,1	-	22,1	-
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise.....	(86,2)	(26,2)	(125,2)	(85,2)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) d'investissement nets.....	(186,1)	(61,8)	(375,7)	43,8
Activités de financement				
Dividendes versés sur les actions ordinaires.....	(22,5)	(18,4)	(43,6)	(36,9)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	(0,6)	(0,4)	(1,2)	(1,3)
Actions ordinaires rachetées et détenues en fiducie	(0,3)	(15,2)	(12,2)	(19,3)
Paiements au titre de la démutualisation.....	-	(19,7)	(7,3)	(34,2)
(Rachat de) produit tiré de titres vendus en vertu de conventions de rachat, montant net.....	(60,1)	(50,2)	40,8	50,0
Profit tiré de l'émission d'actions ordinaires, montant net	371,5	-	371,5	-
Souscriptions d'actions	-	-	16,8	-
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	288,0	(103,9)	364,8	(41,7)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de la trésorerie soumise à restrictions	306,0 \$	(2,2) \$	120,1 \$	16,4 \$

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation au deuxième trimestre de 2025 et pour le cumul de l'exercice ont augmenté par rapport aux périodes correspondantes de 2024 en raison de la croissance des activités. Pour le cumul de l'exercice, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation tiennent compte de la baisse des paiements d'impôt en 2025 par rapport à 2024.

Les flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement comprennent la distribution nette des avantages au comptant de la démutualisation à répartir aux bénéficiaires perdus. Une partie des titulaires de police admissibles dans le cadre de notre démutualisation sont devenus des bénéficiaires perdus, au sens défini dans le plan énonçant les modalités de la transformation d'Assurance Definity (le « plan de transformation »), parce que leur adresse était inconnue au moment où les avantages ont été distribués ou parce qu'ils n'ont pas donné suite à leurs avantages liés à la démutualisation dans les six mois suivant la date d'envoi de ces avantages. En vertu du plan de transformation, le droit des bénéficiaires perdus restants a pris fin à la date limite à laquelle ils pouvaient réclamer les avantages, le 23 octobre 2024, soit 35 mois après la fin de la démutualisation.

Pendant plusieurs années, Definity s'est efforcée de distribuer les avantages de la démutualisation aux bénéficiaires perdus, y compris durant une période de traitement administrative après la date limite pour terminer les distributions. Cette période de traitement administrative a pris fin au cours des trois mois clos le 31 mars 2025. À compter de cette date, les actions émises aux bénéficiaires perdus ont été annulées et les avantages au comptant détenus pour le compte des bénéficiaires perdus ont été transférés du dépositaire à Assurance Definity. Nous sommes d'avis que la libération de la trésorerie soumise à restrictions est non imposable et, par conséquent, 7,5 millions \$ ont été comptabilisés directement dans les « Résultats non distribués » dans les états financiers intermédiaires de la Société pour les trois mois clos le 31 mars 2025. Au total, 157,5 millions \$ ont été comptabilisés à titre d'augmentation des résultats non distribués depuis la date limite.

9 — CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE (« CIIF ») ET CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Nous sommes responsables de l'élaboration et du maintien d'un système de contrôles et de procédures de communication de l'information pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information importante sur la Société est communiquée en temps opportun à la direction, de sorte que l'information utilisée au sein de la Société et diffusée à l'extérieur de celle-ci soit complète et fiable.

Nous sommes également responsables de la mise en place et du maintien de contrôles internes adéquats à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière aux fins de la publication de l'information financière.

Pour concevoir ces contrôles, il convient de noter qu'en raison des limites inhérentes ou des changements de situation, tout système de contrôle, quelle qu'en soit la qualité de conception et de fonctionnement, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable de l'atteinte des objectifs souhaités en matière de contrôle.

CHANGEMENTS DANS LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Pour les six premiers mois de 2025, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société n'a eu d'incidence importante ou n'était raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

10 — JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers consolidés selon les IFRS exige que la direction porte des jugements, ait recours à des estimations et pose des hypothèses qui peuvent influencer considérablement sur les montants présentés des actifs et des passifs et sur la présentation d'information à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges pour la période. Les résultats réels pourraient différer de façon importante de ces estimations. Même si une certaine variabilité est inhérente à ces estimations, la direction est d'avis que les montants comptabilisés sont raisonnables. Se reporter à la note 2 – « Sommaire des méthodes comptables significatives » de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, qui contient un sommaire des méthodes comptables significatives.

Les jugements, estimations et hypothèses les plus complexes et les plus significatifs utilisés pour préparer nos états financiers consolidés sont analysés à la note 4 – « Jugements, estimations et hypothèses comptables importants » de nos états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Aucun changement important n'a été apporté aux méthodes, jugements, estimations et hypothèses comptables critiques au cours des six premiers mois de 2025, sauf pour la comptabilisation des dérivés désignés à titre de couverture aux fins comptables. En mai 2025, nous avons conclu un contrat de change à terme qui est conditionnel à la clôture de l'acquisition des activités canadiennes de Travelers, comme l'explique la rubrique 2 — « Acquisition des activités canadiennes de Travelers ». Ce contrat couvre le prix d'acquisition, qui sera libellé en dollars américains, contre le risque de fluctuations défavorables du change entre la date de l'annonce et la date de clôture de l'acquisition. Ce contrat de change à terme a été désigné à titre de couverture de flux de trésorerie. La méthode comptable utilisée pour les instruments financiers désignés à titre de couverture de flux de trésorerie est la suivante :

Instruments financiers dérivés désignés pour la comptabilité de couverture

Certains instruments financiers qui répondent au critère d'applicabilité de la comptabilité de couverture peuvent être désignés à titre de couverture de flux de trésorerie. La partie efficace de la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé qui est désigné et admissible à titre de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les « Autres éléments du résultat global » aux états du résultat global consolidés intermédiaires. Le profit ou la perte lié à la partie inefficace, le cas échéant, est comptabilisé dans les « Autres charges » aux états du résultat global consolidés intermédiaires. Lorsqu'une transaction prévue couverte conduit à comptabiliser un actif non financier ou un passif non financier, les profits et les pertes initialement comptabilisés dans le CAÉRG sont transférés et inclus dans l'évaluation initiale du coût de l'actif.

MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES ET DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les normes IFRS publiées mais non encore en vigueur sont présentées à la note 3 – « Normes publiées, mais non encore en vigueur » de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

11 — GESTION DU RISQUE ET GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

APERÇU

Notre culture de gestion du risque repose sur la conviction que la gestion du risque est la responsabilité de tous. Une solide culture de gestion du risque permet de prendre des décisions d'affaires éclairées, du point de vue tant de la stratégie que de l'exploitation. Nos cadres de gouvernance et de gestion du risque d'entreprise sont conçus pour procurer une assurance raisonnable que :

- i) notre entreprise est perçue en fonction des risques auxquels elle fait face et les mesures que nous prenons sont conformes à nos objectifs généraux, à nos capacités de gestion du risque, à notre capacité de prendre des risques et à notre appétit pour le risque;
- ii) nous maintenons un équilibre approprié entre le risque et le rendement pour nous protéger contre des événements susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur notre solidité financière ou l'atteinte de nos objectifs d'affaires.

Notre cadre de gestion du risque d'entreprise est fondé sur le concept que l'exercice de nos activités repose sur la prise de risques pour obtenir un rendement approprié. L'équilibre entre le risque et le rendement est atteint grâce à l'alignement dynamique entre la stratégie de l'entreprise et son appétit pour le risque, la diversification des risques, la recherche d'une contrepartie appropriée pour le risque assumé, la gestion du risque au moyen de contrôles permettant de prévenir, de détecter et d'atténuer le risque et le transfert des risques à des tiers, au besoin. Nous avons adopté une approche intégrée d'identification, d'évaluation, de suivi, de communication et d'atténuation des risques à l'échelle de l'organisation, y compris les risques émergents. L'ensemble des risques principaux et des risques émergents détectés sont évalués en fonction de leur incidence potentielle sur la stratégie de notre entreprise, sa situation concurrentielle, ses résultats d'exploitation, sa réputation et sa situation financière.

Le conseil d'administration, directement ou par l'intermédiaire de son comité d'examen du risque, supervise la mise en œuvre efficace du cadre de gestion du risque d'entreprise, et fournit des avis et des indications à la haute direction afin de garantir que les politiques de gestion du risque appropriées sont en place, et que l'efficacité et les résultats des processus de gestion du risque et les décisions et les mesures prises par la haute direction sont conformes aux plans d'affaires, à la stratégie et à l'appétit pour le risque. Des rapports sur notre profil de risque, y compris les risques importants, l'appétit pour le risque et les exceptions significatives aux politiques et contrôles de gestion du risque, sont fournis régulièrement à la haute direction, au conseil d'administration et à ses comités.

Les principaux risques que nous gérons sont le risque d'assurance, le risque financier, le risque opérationnel et le risque stratégique, qui sont décrits dans notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Même si nous avons décrit les risques qui selon nous sont importants, il existe d'autres risques et incertitudes.

La transaction avec Travelers présentée à la rubrique 2 — « Acquisition des activités canadiennes de Travelers » offre une proposition de valeur stratégique attrayante, mais est assortie de risques supplémentaires que Definity doit gérer. Ces risques comprennent notamment ce qui suit :

- L'incertitude quant à l'obtention des approbations requises auprès des autorités de réglementation pour la réalisation de la transaction avec Travelers, ou leur obtention en temps opportun.
- Notre capacité de fidéliser des employés clés, d'obtenir de nouvelles affaires et de les conserver, et de maintenir notre position sur le marché pendant l'intégration des activités liées à la transaction avec Travelers et par la suite.
- Notre capacité de réaliser l'intégration des activités liées à la transaction avec Travelers dans le respect des délais et du budget prévus.
- Notre capacité de réaliser des synergies et d'améliorer le ratio combiné après l'intégration des activités liées à la transaction avec Travelers.

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2025



Definity possède une solide expérience dans la mise en œuvre d'initiatives de transformation, et s'appuie sur les meilleures pratiques pour gérer les activités et les risques liés à la transaction avec Travelers et l'intégration des activités connexes. Le conseil d'administration, directement ou par l'intermédiaire de ses comités, fournit des avis et des indications à la haute direction sur la réalisation de la transaction avec Travelers et l'intégration des activités connexes. L'équipe de direction supervise la planification et l'exécution de l'intégration, appuyée par un bureau affecté à la gestion de l'intégration. Des champs de travail sectoriels et fonctionnels ont été établis aux fins de la planification et de la réalisation de l'intégration. Un bureau de la réalisation de valeur a été mis sur pied, chargé de surveiller et de gérer les frais d'intégration et les synergies. Comme les autres initiatives de transformation, la transaction avec Travelers et l'intégration des activités connexes sont soumises aux processus de gestion du risque d'entreprise afin d'assurer une gestion et une communication efficaces des risques.

12 — MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES ET MESURES FINANCIÈRES ET RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

Nous mesurons et évaluons la performance de notre entreprise au moyen de nombreuses mesures financières. Ces mesures comprennent des « mesures financières supplémentaires », des « mesures financières non conformes aux PCGR » et des « ratios non conformes aux PCGR » (au sens défini dans le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières). Ces mesures financières supplémentaires sont calculées au moyen de montants ou de composantes des postes présentés dans nos états financiers intermédiaires. Toutefois, elles ne sont pas en soi présentées dans nos états financiers intermédiaires. Les mesures financières non conformes aux PCGR dont il est fait mention dans le présent rapport de gestion sont tirées des mesures financières présentées dans nos états financiers intermédiaires, et au moins une de ces mesures financières non conformes aux PCGR est une composante des ratios non conformes aux PCGR. Dans chaque cas, ces mesures n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR. Les mesures financières supplémentaires, les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR dont il est fait mention dans le présent rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées séparément ni comme un substitut aux fins des analyses de notre information financière présentée conformément aux PCGR.

Les mesures financières supplémentaires, les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR sont utilisés par les analystes financiers et autres analystes de l'industrie de l'assurance de dommages et facilitent les comparaisons par la direction avec nos résultats d'exploitation historiques aux fins de l'évaluation de nos résultats et de la prise de décisions stratégiques et opérationnelles.

Mesures financières supplémentaires :

Valeur comptable par action	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Société, divisé par le total des actions ordinaires en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie, à la date du bilan.
Sinistres liés aux catastrophes	Événements entraînant des pertes brutes de plus de 2 millions \$, et en général plus de 100 sinistres, ou un seul sinistre entraînant une perte brute de plus de 5 millions \$. Les sinistres liés aux catastrophes sont présentés déduction faite de montants recouvrés grâce à la réassurance et excluent les sinistres des unités d'exploitation abandonnées. En 2024, le seuil pour un seul sinistre a été une perte brute de plus de 3 millions \$.
Capacité financière	Somme du capital excédentaire et de la capacité de levier.
Primes brutes souscrites (« PBS »)	Total des primes liées à la vente de polices d'assurance pour une période spécifique, y compris les primes assumées et exclusion faite des unités d'exploitation abandonnées.
Perte de souscription des unités d'exploitation abandonnées	Résultat de souscription des unités d'exploitation abandonnées. Les unités d'exploitation sont classées comme abandonnées après que nous avons pris la décision formelle de quitter un secteur d'activité ou une zone géographique. Cela peut être dû à des préoccupations liées à la rentabilité ou à d'autres raisons stratégiques. Les résultats de ces secteurs ne font plus partie des principaux secteurs d'activité et sont donc considérés comme hors exploitation.
Capacité de levier	Montant estimé du levier financier en supposant un niveau de capitalisation cible de 30 % de dette (jusqu'au 31 mars 2025 : 25 %). La dette peut comprendre d'autres formes de titres, notamment des titres hybrides.

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2025



Mesures financières non conformes aux PCGR

Produits de souscription nets

Produits des activités d'assurance moins les primes de réassurance acquises, exclusion faite de ceux des unités d'exploitation abandonnées. Cette mesure financière est utilisée pour calculer les sinistres, les charges et les ratios combinés, ainsi que le résultat de souscription.

Un rapprochement quantitatif des produits de souscription nets pour les trois mois et les six mois clos les 30 juin 2025 et 2024 est présenté ci-après :

	Trois mois clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
(en millions de dollars)				
Produits des activités d'assurance	1 162,1 \$	1 046,1 \$	2 274,0 \$	2 038,0 \$
Primes de réassurance acquises ¹	(108,0)	(96,7)	(210,0)	(183,3)
Moins l'incidence des unités d'exploitation abandonnées.....	(5,3)	-	(13,4)	-
Produits de souscription nets	1 048,8 \$	949,4 \$	2 050,6 \$	1 854,7 \$

Note :

1) Inclues dans les charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus dans les états financiers intermédiaires.

Sinistres et frais de règlement, montant net

Sinistres et frais de règlement (à l'exclusion de l'incidence de l'actualisation et de l'ajustement au titre du risque) et profits ou pertes sur les contrats d'assurance déficitaires, déduction faite des montants à recouvrer auprès des réassureurs pour les sinistres survenus, exclusion faite de ceux des unités d'exploitation abandonnées. Cette mesure financière est utilisée pour calculer le résultat de souscription et le ratio des sinistres.

Un rapprochement quantitatif des sinistres et frais de règlement, montant net, pour les trois mois et les six mois clos les 30 juin 2025 et 2024 est présenté ci-après :

	Trois mois clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
(en millions de dollars)				
Sinistres et frais de règlement ^{1,2}	727,0 \$	616,8 \$	1 441,3 \$	1 251,6 \$
Incidence des contrats d'assurance déficitaires ³	(4,1)	(1,8)	(10,3)	(3,6)
Montants des sinistres à recouvrer auprès des réassureurs pour les sinistres survenus ^{2,4}	(53,1)	(45,6)	(109,8)	(112,2)
Moins l'incidence des unités d'exploitation abandonnées.....	(7,5)	-	(15,7)	-
Sinistres et frais de règlement, montant net	662,3 \$	569,4 \$	1 305,5 \$	1 135,8 \$

Notes :

1) Inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance et autres charges dans nos états financiers intermédiaires.

2) Excluent l'incidence de l'actualisation et de l'ajustement au titre du risque.

3) Incluse dans les charges afférentes aux activités d'assurance.

4) Inclues dans les charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus dans les états financiers intermédiaires.

Sinistres et frais de règlement de l'année de survenance liés aux activités principales

Sinistres et frais de règlement, montant net, diminués des sinistres liés aux catastrophes et de l'évolution des sinistres des années antérieures. La direction a recours aux sinistres et frais de règlement de l'année de survenance liés aux activités principales pour décrire les variations du ratio des sinistres d'une période à l'autre.

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2025



Évolution des sinistres des années antérieures

Écart entre les estimations à la clôture de l'exercice précédent du coût ultime des sinistres (à l'exclusion des incidences de l'actualisation, des ajustements au titre du risque non financier et des unités d'exploitation abandonnées) et les estimations actuelles pour le même bloc de sinistres. Une évolution favorable correspond à une réduction du coût ultime estimé des sinistres au cours de la période pour ce bloc de sinistres. La direction a recours à l'évolution des sinistres des années antérieures pour décrire les variations du ratio des sinistres d'une période à l'autre.

Un rapprochement quantitatif de l'évolution des sinistres des années antérieures pour les trois mois et les six mois clos les 30 juin 2025 et 2024 est présenté ci-après :

(en millions de dollars)	Trois mois clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Variations des flux de trésorerie d'exécution liés au passif au titre des sinistres survenus ¹	(20,1) \$	(26,0) \$	(41,5) \$	(19,5) \$
Variations des montants à recouvrer pour les sinistres survenus ²	(1,4)	0,9	(2,2)	(18,8)
Moins l'actualisation comprise ci-dessus	(7,3)	-	(21,8)	(17,0)
Moins l'ajustement au titre du risque compris ci-dessus	13,6	10,0	29,6	28,8
Moins l'incidence des unités d'exploitation abandonnées	(2,4)	-	(2,5)	-
Évolution des sinistres des années antérieures	(17,6) \$	(15,1) \$	(38,4) \$	(26,5) \$

Notes :

1) Inclues dans les charges afférentes aux activités d'assurance dans les états financiers intermédiaires.

2) Inclues dans les charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus dans les états financiers intermédiaires.

Frais de souscription nets

Les frais de souscription nets comprennent les commissions nettes, les charges d'exploitation nettes et les taxes sur primes nettes. Cette mesure financière est utilisée pour calculer le résultat de souscription et le ratio des frais.

Un rapprochement quantitatif des frais de souscription nets pour les trois mois et les six mois clos les 30 juin 2025 et 2024 est présenté ci-après.

(en millions de dollars)	Trois mois clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Commissions nettes	150,6 \$	136,6 \$	297,8 \$	270,4 \$
Charges d'exploitation nettes	121,8	113,1	240,6	229,5
Taxes sur primes nettes	39,5	36,6	77,1	70,5
Frais de souscription nets	311,9 \$	286,3 \$	615,5 \$	570,4 \$

Commissions nettes

Commissions moins les commissions acquises sur la réassurance cédée, à l'exclusion des commissions associées aux unités d'exploitation abandonnées. Cette mesure financière est utilisée pour calculer les frais de souscription nets et le résultat de souscription.

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2025



Un rapprochement quantitatif des commissions nettes pour les trois mois et les six mois clos les 30 juin 2025 et 2024 est présenté ci-après :

	Trois mois clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
(en millions de dollars)				
Commissions ¹	167,2 \$	152,5 \$	332,2 \$	300,6 \$
Commissions acquises sur la réassurance cédée ²	(17,2)	(15,9)	(35,8)	(30,2)
Moins l'incidence des unités d'exploitation abandonnées.....	0,6	-	1,4	-
Commissions nettes	150,6 \$	136,6 \$	297,8 \$	270,4 \$

Notes :

1) Inclues dans les charges afférentes aux activités d'assurance dans les états financiers intermédiaires.

2) Inclues dans les charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus dans les états financiers intermédiaires.

Charges d'exploitation nettes

Frais généraux liés à nos activités de souscription, à l'exclusion des frais généraux liés aux unités d'exploitation abandonnées. Cette mesure financière est utilisée pour calculer les frais et produits de souscription nets.

Un rapprochement quantitatif des charges d'exploitation nettes pour les trois mois et les six mois clos les 30 juin 2025 et 2024 est présenté ci-après :

	Trois mois clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
(en millions de dollars)				
Charges d'exploitation ¹	123,7 \$	113,1 \$	245,4 \$	229,5 \$
Moins l'incidence des unités d'exploitation abandonnées.....	(1,9)	-	(4,8)	-
Charges d'exploitation nettes.....	121,8 \$	113,1 \$	240,6 \$	229,5 \$

Note :

1) Inclues dans les charges afférentes aux activités d'assurance dans les états financiers intermédiaires.

Taxes sur primes nettes

Taxe sur les primes d'assurance, compte non tenu des taxes sur primes liées aux unités d'exploitation abandonnées. Cette mesure financière est utilisée pour calculer les frais et produits de souscription nets.

Un rapprochement quantitatif des taxes sur primes nettes pour les trois mois et les six mois clos les 30 juin 2025 et 2024 est présenté ci-après :

	Trois mois clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
(en millions de dollars)				
Taxes sur primes ¹	39,8 \$	36,6 \$	77,8 \$	70,5 \$
Moins l'incidence des unités d'exploitation abandonnées.....	(0,3)	-	(0,7)	-
Taxes sur primes nettes.....	39,5 \$	36,6 \$	77,1 \$	70,5 \$

Note :

1) Inclues dans les charges afférentes aux activités d'assurance dans les états financiers intermédiaires.

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2025



Résultat de souscription

Résultat de souscription pour une période donnée moins la somme des sinistres et frais de règlement, montant net, des commissions nettes, des charges d'exploitation nettes et des taxes sur primes nettes pour la même période. Le résultat de souscription exclut les résultats de souscription des unités d'exploitation abandonnées. La direction utilise le résultat de souscription pour mesurer et évaluer la performance de l'entreprise au chapitre de la souscription. La direction est d'avis que le résultat de souscription est une information qui pourrait être utile aux investisseurs à cette fin. Les autres assureurs et analystes de l'industrie de l'assurance de dommages utilisent couramment le résultat de souscription, bien qu'il soit possible qu'ils le calculent différemment.

Un rapprochement quantitatif du résultat de souscription pour les trois mois et les six mois clos les 30 juin 2025 et 2024 est présenté ci-après :

(en millions de dollars)	Trois mois clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Produits de souscription nets	1 048,8 \$	949,4 \$	2 050,6 \$	1 854,7 \$
Moins :				
Sinistres et frais de règlement, montant net	662,3	569,4	1 305,5	1 135,8
Commissions nettes.....	150,6	136,6	297,8	270,4
Charges d'exploitation nettes.....	121,8	113,1	240,6	229,5
Taxes sur primes nettes.....	39,5	36,6	77,1	70,5
Résultat de souscription.....	74,6 \$	93,7 \$	129,6 \$	148,5 \$

Les produits de souscription nets, les sinistres et frais de règlement, montant net, l'évolution des sinistres des années antérieures, les frais de souscription nets et le résultat de souscription par secteur d'activité sont présentés dans les tableaux qui suivent pour les trois mois et les six mois clos les 30 juin 2025 et 2024.

Trois mois clos le 30 juin 2025				
(en millions de dollars)	Auto des particuliers	Biens des particuliers	Entreprises	Total
Produits de souscription nets	456,9 \$	292,7 \$	299,2 \$	1 048,8 \$
Sinistres et frais de règlement, montant net	312,2	179,3	170,8	662,3
Évolution des sinistres des années antérieures	(3,6)	(9,0)	(5,0)	(17,6)
Frais de souscription nets	118,0	96,6	97,3	311,9
Résultat de souscription.....	26,7	16,8	31,1	74,6

Trois mois clos le 30 juin 2024				
(en millions de dollars)	Auto des particuliers	Biens des particuliers	Entreprises	Total
Produits de souscription nets	413,4 \$	266,7 \$	269,3 \$	949,4 \$
Sinistres et frais de règlement, montant net	287,0	138,4	144,0	569,4
Évolution des sinistres des années antérieures	(2,2)	(7,7)	(5,2)	(15,1)
Frais de souscription nets	106,3	90,9	89,1	286,3
Résultat de souscription.....	20,1	37,4	36,2	93,7

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2025



	Six mois clos le 30 juin 2025			
(en millions de dollars)	Auto des particuliers	Biens des particuliers	Entreprises	Total
Produits de souscription nets	885,1 \$	575,9 \$	589,6 \$	2 050,6 \$
Sinistres et frais de règlement, montant net	619,2	348,8	337,5	1 305,5
Évolution des sinistres des années antérieures	(7,0)	(20,2)	(11,2)	(38,4)
Frais de souscription nets	228,6	193,5	193,4	615,5
Résultat de souscription.....	37,3	33,6	58,7	129,6
	Six mois clos le 30 juin 2024			
(en millions de dollars)	Auto des particuliers	Biens des particuliers	Entreprises	Total
Produits de souscription nets	799,1 \$	527,4 \$	528,2 \$	1 854,7 \$
Sinistres et frais de règlement, montant net	560,1	282,3	293,4	1 135,8
Évolution des sinistres des années antérieures	(5,4)	(13,0)	(8,1)	(26,5)
Frais de souscription nets	208,0	184,2	178,2	570,4
Résultat de souscription.....	31,0	60,9	56,6	148,5

Résultat d'exploitation

Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, exclusion faite de la charge (le recouvrement) d'impôt sur le résultat et les profits (pertes) autres que d'exploitation. Cette mesure financière est utilisée pour calculer le résultat d'exploitation net.

Profits (pertes) autres que d'exploitation

Profits ou pertes comptabilisés sur les placements à la JVRN, produit ou charge au titre de l'actualisation, produit ou charge lié à l'ajustement au titre du risque, frais de démutualisation moins les intérêts sur la trésorerie soumise à restrictions, amortissement des immobilisations incorporelles comptabilisées lors de regroupements d'entreprises, frais liés aux acquisitions, frais d'intégration, coûts de restructuration, perte de souscription des unités d'exploitation abandonnées et autres charges ou produits qui, de l'avis de la direction, ne font pas partie de nos activités d'assurance. Cette mesure financière est utilisée pour calculer le résultat d'exploitation net.

Résultat d'exploitation net

Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, moins (ou plus) les profits (pertes) autres que d'exploitation, déduction faite de l'impôt sur le résultat applicable. La direction utilise le résultat d'exploitation net pour mesurer et évaluer la performance des activités d'exploitation de l'entreprise. La direction est d'avis que le résultat d'exploitation net est une information qui pourrait être utile aux investisseurs à cette fin. Les autres assureurs et analystes de l'industrie de l'assurance de dommages utilisent le résultat d'exploitation net et des mesures similaires, bien qu'il soit possible qu'ils les calculent différemment.

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2025



Le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires est la mesure financière conforme aux PCGR présentée dans nos états financiers intermédiaires la plus directement comparable au résultat d'exploitation net, au résultat d'exploitation et aux profits (pertes) autres que d'exploitation. Un rapprochement quantitatif du résultat d'exploitation net, du résultat d'exploitation et des profits (pertes) autres que d'exploitation avec le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires pour les trois mois et les six mois clos les 30 juin 2025 et 2024 est présenté ci-après :

(en millions de dollars)	Trois mois clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires.....	75,1 \$	103,8 \$	167,1 \$	209,0 \$
Moins la charge d'impôt sur le résultat.....	36,3	34,9	66,6	69,6
Résultat avant impôt sur le résultat.....	111,4 \$	138,7 \$	233,7 \$	278,6 \$
Moins les profits (pertes) autres que d'exploitation				
Profits comptabilisés sur les placements à la JVRN.....	14,1	8,9	66,3	33,9
Actualisation ¹	31,3	36,7	62,5	65,4
Ajustement au titre du risque ¹	0,5	(1,3)	(0,7)	3,7
Charges financières afférentes aux contrats d'assurance émis	(15,6)	(54,2)	(72,9)	(71,0)
Produits financiers afférents aux contrats de réassurance détenus	1,2	4,7	7,1	6,1
Perte de souscription des unités d'exploitation abandonnées	(3,8)	-	(6,4)	-
Frais de démutualisation moins les intérêts sur la trésorerie soumise à restrictions ²	(1,5)	1,2	(3,3)	2,4
Amortissement des immobilisations incorporelles comptabilisées lors de regroupements d'entreprises ²	(6,7)	(6,2)	(13,2)	(12,7)
Frais liés aux acquisitions ²	(41,6)	(0,1)	(43,1)	(0,3)
Frais d'intégration ²	(1,8)	-	(1,8)	-
Profit à la vente de biens ²	5,9	-	5,9	-
Autres ^{2,3}	(1,5)	2,8	1,9	4,6
(Pertes) profits autres que d'exploitation	(19,5) \$	(7,5) \$	2,3 \$	32,1 \$
Résultat d'exploitation	130,9 \$	146,2 \$	231,4 \$	246,5 \$
Charge d'impôt sur le résultat d'exploitation	(32,0)	(37,1)	(56,6)	(61,3)
Résultat d'exploitation net.....	98,9 \$	109,1 \$	174,8 \$	185,2 \$

Notes :

- 1) Inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance et dans les charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus dans les états financiers intermédiaires.
- 2) Inclus dans les autres charges de nos états financiers intermédiaires.
- 3) Le poste « Autres » comprend des charges ou des produits divers qui, de l'avis de la direction, ne font pas partie de nos activités d'assurance et qui, pris individuellement ou globalement, ne sont pas importants, comme les profits ou les pertes afférents aux fonds de capital de risque spécialisé en technologie financière.

Résultat de distribution

Résultat avant impôt, amortissement des immobilisations incorporelles comptabilisées lors de regroupements d'entreprises de nos courtiers consolidés et de nos courtiers associés, frais liés aux acquisitions et charge d'intérêts sur la dette. Le résultat de distribution correspond aux produits de distribution moins les charges de distribution incluses dans les autres charges. La direction utilise le résultat de distribution pour mesurer le rendement de nos courtiers consolidés et de nos courtiers associés.

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2025



Un rapprochement quantitatif du résultat de distribution pour les trois mois et les six mois clos les 30 juin 2025 et 2024 est présenté ci-après :

(en millions de dollars)	Trois mois clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Produits de distribution ¹	62,9 \$	48,4 \$	111,9 \$	88,8 \$
Charges de distribution ²	(41,0)	(31,2)	(79,0)	(61,6)
Résultat de distribution	21,9 \$	17,2 \$	32,9 \$	27,2 \$

Notes :

- 1) Les produits de distribution comprennent les commissions sur les polices souscrites par des sociétés d'assurance externes.
- 2) Inclues dans les autres charges de nos états financiers intermédiaires. Ces montants excluent l'amortissement des immobilisations incorporelles comptabilisées lors de regroupements d'entreprises et les frais liés aux acquisitions.

Ratios non conformes aux PCGR :

Ratio des sinistres

Sinistres et frais de règlement, montant net, engagés pour une période donnée, exprimés en pourcentage des produits de souscription nets pour la même période. Il s'agit d'une mesure pertinente pour l'évaluation du niveau de l'activité liée aux sinistres par rapport aux produits de souscription nets d'une période donnée. La direction est d'avis que le ratio des sinistres est une information utile aux investisseurs à cette fin. Les autres assureurs et analystes de l'industrie de l'assurance de dommages utilisent le ratio des sinistres et des mesures similaires, bien qu'il soit possible qu'ils les calculent différemment.

Ratio des frais

Total des commissions nettes, des charges d'exploitation nettes et des taxes sur primes nettes pour une période donnée, en pourcentage des produits de souscription nets pour la même période. La direction utilise le ratio des frais pour évaluer nos frais de souscription nets par rapport à nos produits de souscription nets d'une période donnée. La direction est d'avis que le ratio des frais est une information utile aux investisseurs à cette fin. Les autres assureurs et analystes de l'industrie de l'assurance de dommages utilisent le ratio des frais et des mesures similaires, bien qu'il soit possible qu'ils les calculent différemment.

Ratio combiné

Total des sinistres et frais de règlement, montant net, et des frais de souscription nets d'une période donnée en pourcentage des produits de souscription nets pour la même période. La direction utilise le ratio combiné pour évaluer les résultats de souscription sous-jacents par rapport aux produits de souscription nets d'une période donnée. La direction est d'avis que le ratio combiné est une information utile aux investisseurs à cette fin. Les autres assureurs et analystes de l'industrie de l'assurance de dommages utilisent le ratio combiné et des mesures similaires, bien qu'il soit possible qu'ils les calculent différemment.

Rendement des capitaux propres (« RCP »)

Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires pour les 12 mois clos à une date déterminée divisé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, ajusté pour tenir compte d'opérations importantes ou autres ajustements inhabituels portant sur les capitaux propres, le cas échéant, pour la même période de 12 mois. La direction utilise le RCP pour mesurer le rendement net, y compris le rendement des placements, par rapport à la situation globale du bilan. La direction est d'avis que le RCP est une information qui peut être utile aux investisseurs à cette fin. Les autres assureurs et analystes de l'industrie de l'assurance de dommages utilisent couramment le RCP et des mesures similaires, bien qu'il soit possible qu'ils les calculent différemment.

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2025



Les composantes du calcul du RCP pour les périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 figurent dans le tableau qui suit :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Pour les 12 mois clos les 30 juin	
	2025	2024
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	388,6 \$	386,6 \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ¹	3 763,3 \$	3 007,1 \$
Ajustement au titre du rendement de la trésorerie soumise à restrictions ²	(49,5) \$	- \$
Ajustement au titre de l'émission d'actions ordinaires ³	(354,6) \$	- \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajustés	3 359,2 \$	3 007,1 \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moyens ajustés ⁴	3 183,2 \$	2 851,7 \$
Rendement des capitaux propres	12,2 %	13,6 %

Notes :

- 1) Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires aux 30 juin 2025 et 2024.
- 2) La libération de trésorerie soumise à restrictions a été calculée au prorata pour les 115 jours précédant le 23 octobre 2024.
- 3) L'émission d'actions ordinaires a été calculée au prorata pour les 345 jours précédant le 11 juin 2025.
- 4) Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moyens ajustés (capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires d'après le montant présenté aux bilans intermédiaires, ajustés pour tenir compte d'opérations importantes ou autres ajustements inhabituels portant sur les capitaux propres, s'il y a lieu) à la fin de la période et à la fin de la période de 12 mois précédente. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajustés s'élevaient à 2 696,2 millions \$ au 30 juin 2023.

Rendement des capitaux propres lié à l'exploitation (« RCP lié à l'exploitation »)

Résultat d'exploitation net (mesure financière non conforme aux PCGR décrite précédemment) pour les 12 mois clos à une date déterminée divisé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le CAERG et les profits ou pertes latents sur les instruments de capitaux propres à la JVRN, ajusté pour tenir compte d'opérations importantes ou autres ajustements inhabituels portant sur les capitaux propres, le cas échéant, pour la même période de 12 mois. La direction utilise le RCP lié à l'exploitation pour mesurer la performance de l'entreprise en ce qui a trait au rendement périodique tiré de la performance de nos activités d'exploitation par rapport aux capitaux propres de la Société. La direction est d'avis que le RCP lié à l'exploitation est une information qui peut être utile aux investisseurs à cette fin. Les autres assureurs et analystes de l'industrie de l'assurance de dommages utilisent couramment le RCP lié à l'exploitation et des mesures similaires, bien qu'il soit possible qu'ils les calculent différemment.

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2025



Les composantes du calcul du RCP lié à l'exploitation pour les périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 figurent dans le tableau qui suit :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Pour les 12 mois clos les 30 juin	
	2025	2024
Résultat d'exploitation net	299,7 \$	304,3 \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, déduction faite du CAÉRG ¹	3 802,6 \$	3 019,2 \$
Ajustement au titre des profits latents sur les instruments de capitaux propres à la JVRN	(99,9) \$	(93,5) \$
Ajustement au titre du rendement de la trésorerie soumise à restrictions ²	(49,5) \$	- \$
Ajustement au titre de l'émission d'actions ordinaires ³	(354,6) \$	- \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajustés, déduction faite du CAÉRG ⁴	3 298,6 \$	2 925,7 \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moyens ajustés, déduction faite du CAÉRG ⁵	3 112,2 \$	2 816,4 \$
RCP lié à l'exploitation	9,6 %	10,8 %

Notes :

- 1) Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, déduction faite du CAÉRG, aux 30 juin 2025 et 2024.
- 2) La libération de trésorerie soumise à restrictions a été calculée au prorata pour les 115 jours précédant le 23 octobre 2024.
- 3) L'émission d'actions ordinaires a été calculée au prorata pour les 345 jours précédant le 11 juin 2025.
- 4) Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajustés, exclusion faite du CAÉRG, correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et au CAÉRG, chacun d'après le montant présenté aux bilans intermédiaires, ajustés pour tenir compte d'opérations importantes ou autres ajustements inhabituels portant sur les capitaux propres, s'il y a lieu, et exclusion faite des profits ou pertes latents sur les instruments de capitaux propres à la JVRN.
- 5) Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moyens ajustés, exclusion faite du CAÉRG à la fin de la période et à la fin de la période de 12 mois précédente. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajustés, déduction faite du CAÉRG, s'élevaient à 2 707,1 millions \$ au 30 juin 2023.

Résultat d'exploitation par action (« RPA lié à l'exploitation »)

Résultat d'exploitation net (mesure financière non conforme aux PCGR décrite précédemment) pour la période divisé par le nombre moyen pondéré après dilution d'actions ordinaires de la Société en circulation au cours de la période. La direction utilise le RPA lié à l'exploitation pour mesurer la performance de l'entreprise en ce qui a trait au rendement périodique tiré de la performance de nos activités d'exploitation par rapport aux actions ordinaires de la Société. La direction est d'avis que le RPA lié à l'exploitation est une information qui peut être utile aux investisseurs à cette fin. Les autres assureurs et analystes de l'industrie de l'assurance de dommages utilisent couramment le RPA lié à l'exploitation et des mesures similaires, bien qu'il soit possible qu'ils les calculent différemment.

Certains autres ratios

Dans notre analyse des résultats financiers, nous présentons certains ratios en pourcentage des produits de souscription nets d'une période déterminée pour les mesures financières suivantes : les sinistres et frais de règlement de l'année de survenance liés aux activités principales, les sinistres liés aux catastrophes, l'évolution des sinistres des années antérieures, les commissions nettes, les charges d'exploitation nettes et les taxes sur primes nettes.

13 — DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale et un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en séries. Les actions ordinaires émises et en circulation de la Société totalisaient 121,6 millions au 31 juillet 2025. Il n'y a aucune action privilégiée émise et en circulation.

14 — DÉFINITIONS

Se reporter à la rubrique 12 – « Mesures financières supplémentaires et mesures financières et ratios non conformes aux PCGR » pour les définitions des mesures financières supplémentaires, des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios non conformes aux PCGR auxquelles nous avons recours pour mesurer la performance de notre entreprise.

Actualisation

Pour tenir compte de la valeur temps de l'argent, les paiements futurs prévus au titre du passif des sinistres sont actualisés à leur valeur actuelle au moyen des courbes de taux sans risque pour refléter les caractéristiques des flux de trésorerie et la liquidité des contrats d'assurance. Les courbes de taux sans risque sont ajustées d'une prime d'illiquidité à partir d'un portefeuille de référence pour refléter les caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance.

Ajustement au titre du risque

L'ajustement au titre du risque non financier est appliqué à la valeur actualisée de l'estimation des flux de trésorerie futurs et reflète le montant de l'indemnité que la Société exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et l'échéancier des flux de trésorerie découlant du risque non financier lorsque la Société exécute des contrats d'assurance.

Capital excédentaire

Somme du capital au TCM de plus de 190 % dans les filiales d'assurance réglementées et de la trésorerie disponible et des placements dans des entités non réglementées.

Fréquence

Mesure de la fréquence de déclaration d'un sinistre en tant que fonction des polices en vigueur.

Gravité

Mesure du montant moyen par sinistre survenu.

Polices en vigueur

Nombre de polices d'assurance en vigueur à une date spécifique, compte non tenu des polices d'assurance des unités d'exploitation abandonnées.

Sinistre important

Un seul sinistre entraînant une perte brute de plus de 1 million \$, mais de moins de 5 millions \$. En 2024, un sinistre important était considéré comme un seul sinistre entraînant une perte brute de plus de 1 million \$, mais de moins de 3 millions \$.

Test du capital minimal (« TCM »)

Formule réglementaire définie par le Bureau du surintendant des institutions financières, qui est un test fondé sur le risque du capital disponible par rapport au capital requis.